

A N N O N C E

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu 31 juillet 2025 / 6 safar 1447 - N° 3881 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaire des prières

Fajr : 04h12 Dohr : 12h54
Asr : 16h43 Maghreb : 19h58 Isha : 21h30

MÉTÉO

Alger	: 30°	23°
Oran	: 29°	21°
Annaba	: 34°	23°
Béjaïa	: 28°	21°
Tamanrasset	: 42°	33°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**Tebboune reçoit le Secrétaire général du RND...
... et reçoit aussi le président du MSP**

P. 24

SIXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENTS

L'Algérie plaide pour une réforme urgente de l'ONU et dénonce l'hégémonie néocoloniale

Par Abed Meghit

P. 24

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune nomme Abbas Ammar membre de la Cour constitutionnelle et Mohamed Boufertas DG des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle près la même Cour

P. 4

ALGÉRIE - LIBAN

Tebboune déterminé à promouvoir les relations algéro-libanaises en un véritable partenariat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, mardi soir à Alger, sa détermination et sa volonté de promouvoir les relations algéro-libanaises en un véritable partenariat, incarné par une coopération approfondie et une concertation politique permanente. Dans une déclaration conjointe à la presse avec le président de la République libanaise, pays frère, M. Joseph Aoun, qui effectue une visite officielle en Algérie, le président de la République a indiqué que cette visite constitue "une étape extrêmement importante dans le processus des relations fraternelles fortes et enracinées entre les deux pays, ainsi qu'une occasion précieuse pour approfondir et étendre la coopération bilatérale". P. 3



COMMERCE

M. Zitouni appelle à renforcer les mécanismes de distribution pour garantir l'approvisionnement du marché

P. 6

JUSTICE

Le ministre de la Justice préside la cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour d'Alger

P. 4

TISSEMSILT

Les lauréats du BEM et du baccalauréat 2025 brillamment honorés

Par Abed Meghit

P. 8

SANTÉ

ESCHERICHIA COLI

Les 6 aliments qui risquent le plus d'héberger la bactérie

Pp 12-13

FOOTBALL

CHAN-2024 (DÉCALÉ À 2025) - (PRÉPARATION)

L'Algérie et la Mauritanie se neutralisent (2-2)

P. 21



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

M. Ballalou appelle les opérateurs privés à investir dans les multiplexes cinématographiques

P. 16

ANP

Reddition de 2 terroristes et arrestation de 3 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

P. 24

GENDARMERIE-NATIONALE

Ouverture des candidatures aux jeunes pour rejoindre le corps de la Gendarmerie nationale



Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'ouverture des candidatures aux jeunes pour rejoindre les rangs de l'institution, en qualité d'officiers, de sous-officiers et d'hommes du rang.

"Dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison de formation 2025-2026, le Commandement de la Gendarmerie nationale informe tous les jeunes algériens souhaitant rejoindre le corps de la Gendarmerie nationale que les candidatures sont ouvertes pour l'intégration dans ses rangs, que ce soit en qualité d'officiers, de sous-officiers ou d'hommes du rang", précise le communiqué.

"L'opération d'inscription et de présélection s'effectue via la plateforme numérique du ministère de la Défense nationale", note le communiqué.

AIR ALGÉRIE

Reprise des vols vers Beyrouth à partir du 14 août prochain



La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé mardi dans un communiqué, la reprise de ses vols à destination de la capitale libanaise, Beyrouth, à compter du 14 août 2025, à raison de deux fréquences par semaine. Les vols seront assurés chaque dimanche et jeudi, précise la compagnie, ajoutant que la vente des billets a été lancée ce jour à travers ses agences commerciales, ainsi que via son application mobile et son site internet.

Pour toute information complémentaire, Air Algérie a invité ses clients à contacter le centre d'appel de la compagnie au numéro 3302.

SALON

Ouverture du salon "TAM-WIL 2025" avec la participation de plus de 40 exposants

Le salon national professionnel spécialisé dans les services financiers dédiés à l'investissement "TAM-WIL 2025", s'est ouvert mardi à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), avec la participation de plus de 40 exposants représentant les différents acteurs dans le domaine du soutien à l'entrepreneuriat.

Organisé par la Fondation algérienne de soutien à la jeunesse et au développement de l'entrepreneuriat (AFYE), le salon réunit des banques, des compagnies d'assurance et des instances publiques d'appui à l'investissement et à l'entrepreneuriat et devrait attirer plus de 1.600 visiteurs inscrits, parmi les porteurs de projets, désirant découvrir les solutions de financement et d'assurance disponibles, selon les organisateurs.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 225 blessés ces dernières 24 heures (Protection civile)



Six (6) personnes sont décédées et 225 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique mercredi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 2 morts, suite au renversement d'un véhicule dans la daïra de Ain Azal, précise la même source.

Le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 788 interventions pour le sauvetage de 593 personnes d'une mort certaine, alors que 175 autres ont été prises en charge sur les lieux et 20 évacuées vers les structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant toutefois un cas de noyade (un enfant de 12 ans) à la plage Sablette (autorisée à la baignade) dans la wilaya d'Alger.

Les équipes de plongeurs de la Protection civile sont également intervenues pour repêcher deux corps sans vie (17 et 13 ans), noyés dans une retenue collinaire dans la wilaya de Médéa.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou et Tébessa, alors que le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a procédé à l'extinction de 29 incendies dans plusieurs wilayas.

TIPASA

Fermeture programmée du système de transfert des eaux du barrage Kef Eddir pour maintenance

La wilaya de Tipasa a annoncé la fermeture temporaire programmée du système de transfert des eaux du barrage de Kef Eddir, à Damous, à l'ouest de la wilaya, à compter de mardi, afin d'effectuer des travaux de maintenance.

Dans un communiqué, les services de la wilaya indiquent que le système de transfert des eaux du barrage de Kef Eddir sera fermé temporairement à partir de mardi 29 juillet 2025, en raison de travaux de maintenance programmés par l'Agence nationale des Barrages et des Transferts (ANBT).

Cette fermeture entraînera une modification du programme de distribution de l'eau.

POLICE ALGÉRIENNE

Revue "ECHORTA": numéro spécial à l'occasion du 63^e anniversaire de la création de la Police algérienne

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a publié un numéro spécial de la revue "ECHORTA" pour le mois de juillet en cours, à l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire de la création de la Police algérienne.

L'éditorial de ce numéro spécial intitulé "Fierté d'appartenance, professionnalisme dans l'accomplissement des missions, et fidélité au message des chouhada", a souligné que la Police algérienne, à l'occasion de son anniversaire, "dessine les contours d'une étape future prometteuse, en jetant les bases d'une police moderne, résolument engagée dans le progrès et la lutte contre la criminalité par le développement, et caractérisée par la planification stratégique, scientifique et opérationnelle, au diapason des mutations sécuritaires continues", souligne la revue dans son intitulé.

EDUCATION

Lancement du "Prix national de l'innovation scolaire" à la prochaine rentrée



Le ministère de l'Éducation nationale lancera, à partir de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, le "Prix national de l'innovation scolaire", un concours national dont la 1^{ère} édition sera consacrée au thème "l'innovation dans le domaine de la robotique", a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

S'inscrivant dans le cadre "des efforts constants du ministère de l'Éducation nationale visant à ancrer la culture de l'innovation au sein des établissements éducatifs et à consacrer l'innovation en tant que valeur centrale dans le processus éducatif", le concours sera lancé "le 1^{er} octobre prochain à travers l'ensemble du territoire national et le dernier délai pour la remise des projets réalisés par les élèves au sein de leurs établissements éducatifs a été fixé au 25 janvier 2026, alors que la cérémonie nationale de distinction des premiers lauréats au niveau national aura lieu le 16 avril 2026, parallèlement à la célébration de la journée du savoir", ajoute le communiqué.

SIDI BEL ABBES

Des sorties de sensibilisation sur la valorisation des déchets organiques



La direction de l'environnement de la wilaya de Sidi Bel Abbes organise des sorties de sensibilisation sur l'importance du tri des déchets et de leur transformation en compost destiné à l'agriculture durable, a indiqué, mercredi, la directrice du secteur, Safia Djaber.

Ses sorties, organisées dans le cadre des efforts nationaux visant à promouvoir un comportement environnemental durable et à valoriser les déchets organiques, concernent plusieurs communes. L'initiative vise à impliquer les différentes franges de la société dans les efforts de protection de l'environnement et à renforcer la culture du tri sélectif des déchets ménagers, notamment organiques, comme première étape vers leur exploitation pour la production de compost naturel de haute qualité.

Au cours de ces sorties de sensibilisation, des explications sont fournies sur les méthodes de collecte des déchets compostables et leur traitement, tout en incitant les acteurs locaux – tels que les communes, les restaurants et les marchés – à s'engager dans ce nouveau système de gestion environnementale propre.

ALGÉRIE - LIBAN

Le président libanais souligne la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et son pays

Le président de la République libanaise, pays frère, M. Joseph Aoun, a souligné, mardi soir à Alger, la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et son pays, mettant en avant les perspectives prometteuses de coopération entre les deux pays dans divers domaines.

Dans une déclaration conjointe à la presse avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa visite officielle en Algérie, le président libanais a affirmé que "les domaines de coopération entre les deux pays sont nombreux et très importants dans les secteurs économiques, comme l'énergie, l'agriculture et le commerce, ainsi que dans les secteurs de l'éducation, de l'enseignement, de la culture, de la santé, du tourisme et de la technologie".

Parmi les domaines de coopération bilatérale, il a aussi cité "l'aide à la reconstruction des structures gouvernementales et des infrastructures détruites au Liban dans les attaques et guerres récentes". Après avoir souligné que l'Algérie et le Liban étaient liés par des relations "historiques", le Président Aoun a salué "le rôle notable et le soutien de l'Algérie au Liban et sa participation constante aux louables



efforts arabes pour l'aider à surmonter différentes crises". Le président libanais a rappelé, par là même, la contribution de l'Algérie aux travaux du Haut comité arabe, dans le cadre des efforts ayant abouti à "l'adoption du Document de l'entente nationale à Taëf (Arabie saoudite)".

Le Président Aoun a également salué les positions de l'Algérie en faveur de son pays au Conseil de sécurité et dans les fora internationaux, ainsi que tout le soutien qu'elle lui a apporté à chaque crise.

Le président libanais a, par ailleurs, insisté sur l'importance du "renforcement de la coopération et de l'intégration économique dans le monde arabe pour préserver la place des pays arabes dans le monde d'aujourd'hui et trouver des solutions justes à nos principales causes, à commencer par la cause du peuple palestinien, comme voie incontournable vers une paix juste, durable et globale".

Visite du président libanais en Algérie : une étape importante dans le processus de renforcement des relations fraternelles

Le président de la République libanaise, M. Joseph Aoun, a achevé, hier, sa visite officielle en Algérie, une étape importante dans le processus de renforcement des relations fraternelles fortes et enracinées entre les deux pays.

Lors de cette visite, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réservé un accueil officiel à l'hôte de l'Algérie, avant de s'entretenir avec lui en tête-à-tête au siège de la Présidence de la République, des entretiens élargis par la suite aux membres des délégations des deux pays.

Dans une déclaration conjointe à la presse avec son homologue libanais, le président de la République a indiqué que cette visite constitue "une étape extrêmement importante dans le processus des relations fraternelles fortes et enracinées entre les deux pays, ainsi qu'une occasion précieuse pour approfondir et étendre la coopération bilatérale".

Il a précisé que ses entretiens "constructifs et fructueux" avec son homologue libanais avaient permis d'aborder "plusieurs dossiers liés à la coopération en place entre les deux pays et les perspectives de son intensification et de son élargissement". Après une évaluation

globale de ces dossiers, il a été convenu d'accélérer la tenue de la première session de la commission mixte algéro-libanaise, qui marquera "un nouveau départ et un cadre favorisant une coopération pérenne et fructueuse, intégrant hommes d'affaires et opérateurs économiques, à travers l'activation du Conseil d'affaires conjoint", a expliqué le président de la République, réitérant à son homologue libanais "l'engagement constant et indéfectible de l'Algérie à faire preuve de solidarité avec le peuple libanais frère en toutes circonstances, ainsi que son attachement à la sécurité et à la stabilité du Liban". Il a, à ce propos, rappelé les efforts consentis par l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations unies pour mettre fin aux violations de la souveraineté libanaise par l'occupation sioniste, ainsi que "son engagement à ne ménager aucun effort, y compris l'appui à la résolution onusienne prorogant le mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL)".

De son côté, le président libanais a souligné "la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et son pays", mettant en avant "les perspectives prometteuses" de coopération entre les deux pays dans divers domaines, comme l'énergie, l'agriculture, le commerce, l'éducation, l'enseignement, la culture, la santé, le tourisme et la technologie. Après avoir souligné que l'Algérie et le Liban étaient liés par des relations historiques, le Président Aoun a salué le rôle notable et le soutien de l'Algérie au Liban et sa participation constante aux louables efforts arabes pour l'aider à surmonter différentes crises. Le président libanais a rappelé, par là même, la contribution de l'Algérie aux travaux du Haut comité arabe, dans le cadre des efforts ayant abouti à l'adoption du Document de l'entente nationale à Taëf (Arabie saoudite).

Lors de cette visite, le président de la République, récipiendaire de la médaille Athir de l'Ordre du mérite national, a décerné la médaille Athir à l'hôte de l'Algérie, "en considération des relations fraternelles et d'entente entre les deux pays frères, l'Algérie et le Liban, à travers

des positions historiques". Par ailleurs, en marge des entretiens entre les deux présidents, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères et des Emigrés de la République libanaise, M. Youssef Raggi. Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, s'est entretenu, de son côté, avec le ministre libanais de l'Information, M. Paul Morcos. Le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Zoheir Bouamama, s'est entretenu, pour sa part, avec le conseiller politique auprès du président libanais, M. Jean Aziz.

Au cours de sa visite, le Président Aoun a reçu le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, qui lui ont rendu des visites de courtoisie.

Au terme de sa visite, le président libanais s'est rendu, mercredi, à la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger puis à Djamaâ El-Djazair.

Le président de la République décerne la médaille "Athir" au président libanais

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, récipiendaire de la médaille "Sadr" de l'Ordre du mérite national, a décerné la médaille "Athir" au président de la République libanaise, pays frère, M. Joseph Aoun, a indiqué mardi un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune récipiendaire de la médaille la médaille «Athir» au président libanais, en considération des relations fraternelles et d'entente entre les deux pays frères, l'Algérie et le Liban, à travers des positions historiques", précise la même source.

Le président libanais se rend à la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger

Le président de la République libanaise, M. Joseph Aoun, s'est rendu, hier, à la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger, dans le cadre de sa visite officielle en Algérie.

Le président libanais était accompagné du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab.

A cette occasion, l'hôte de l'Algérie et la délégation l'accompagnant ont écouté des explications sur ce monument religieux historique.

Le président libanais visite Djamaâ El-Djazair

Le président de la République libanaise, pays frère, M. Joseph Aoun, s'est rendu, hier, à Djamaâ El-Djazair, dans le cadre de sa visite officielle en Algérie.

Le président libanais, qui était accompagné du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a été accueilli par le recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hocceini.

A cette occasion, il a écouté un exposé détaillé sur ce pôle du juste milieu en Algérie.

APS

Le président de la République déterminé à promouvoir les relations algéro-libanaises en un véritable partenariat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, mardi soir à Alger, sa détermination et sa volonté de promouvoir les relations algéro-libanaises en un véritable partenariat, incarné par une coopération approfondie et une concertation politique permanente.

Dans une déclaration conjointe à la presse avec le président de la République libanaise, pays frère, M. Joseph Aoun, qui effectue une visite officielle en Algérie, le président de la République a indiqué que cette visite constitue "une étape extrêmement importante dans le processus des relations fraternelles fortes et

enracinées entre les deux pays, ainsi qu'une occasion précieuse pour approfondir et étendre la coopération bilatérale".

Il a précisé que ses entretiens "constructifs et fructueux" avec son homologue libanais avaient permis d'aborder "plusieurs dossiers liés à la coopération en place entre les deux pays et les perspectives de son intensification et de son élargissement".

"Après avoir procédé à une évaluation globale de ces dossiers, il a été convenu d'accélérer la tenue de la première session de la commission mixte algéro-libanaise, qui marquera un nouveau départ

et un cadre favorisant une coopération pérenne et fructueuse, intégrant hommes d'affaires et opérateurs économiques, à travers l'activation du Conseil d'affaires conjoint", a expliqué le président de la République.

Et d'ajouter qu'après avoir passé en revue les domaines de coopération et les opportunités d'investissement dans les deux pays, il a réitéré à son homologue libanais "l'engagement constant et indéfectible de l'Algérie à faire preuve de solidarité avec le peuple libanais frère en toutes circonstances, ainsi que son attachement à la sécurité et à la stabilité du Liban".

SOLIDARITÉ - INDUSTRIE M^{me} Mouloudji souligne l'importance de la convention entre les secteurs de la Solidarité nationale et de l'Industrie pour soutenir la productivité des entreprises industrielles

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a affirmé, mardi à Tlemcen, que la convention signée entre les secteurs de la solidarité nationale et de l'industrie, dans le cadre du programme d'autonomisation économique des femmes au foyer dans le domaine industriel, permettra de soutenir la productivité des groupes et entreprises industriels.

Dans son allocution, lors de la cérémonie de concrétisation de cette convention de coopération, qu'elle a coprésidé avec le ministre de l'Industrie Sifi Ghrieb à la maison des jeunes de Maghnia, dans le cadre du deuxième jour de leur visite dans la wilaya de Tlemcen, Mme Mouloudji a précisé que cet accord "permettra de soutenir la productivité des groupes et entreprises industriels, notamment dans les filières du textile et du cuir, dans les wilayas-pilotes bénéficiaires du programme (Tlemcen, Alger, Tizi Ouzou, Béjaïa, Relizane, Batna et Laghouat), grâce à l'engagement des groupes du textile, du cuir et de l'agroalimentaire à faciliter la signature de contrats de sous-traitance avec des femmes qualifiées dans les domaines de la confection, du cuir et des produits alimentaires, dans une première phase".

Environ 300 femmes au foyer bénéficieront de ce programme à travers des contrats de sous-traitance avec le groupe de textile et cuir GETEX, ainsi que par des dons de matériel de cuisine et d'équipements fournis par le groupe de l'agroalimentaire AGRODIV, a-t-elle ajouté.

Mme Mouloudji a souligné que l'autonomisation économique des femmes, en parallèle à l'amélioration de leur statut et à la consolidation de leurs droits politiques et juridiques, figurait parmi les priorités majeures du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers les différentes politiques et programmes mis en œuvre à tous les niveaux.

Elle a également indiqué que des sessions de formation ont été organisées sur diverses techniques et savoir-faire considérés adéquats par les groupes industriels pour développer les capacités des femmes bénéficiaires de ce projet national.

Les efforts d'autonomisation économique et sociale ont contribué à l'amélioration de la situation socio-économique des citoyens en général, et des femmes en particulier, notamment en milieu rural, où des actions ont été menées pour encourager l'entrepreneuriat, l'artisanat, la création de micro-entreprises et la mise en œuvre de projets générateurs de revenus susceptibles de renforcer la participation des femmes au processus de développement durable, selon Mme Mouloudji.

La ministre a affirmé que dans le but de créer des opportunités d'emploi, une convention de partenariat a été signée avec le secteur de l'industrie pour mettre en place un mécanisme de coopération et de coordination dans les domaines de l'autonomisation des femmes au foyer et des familles productives, tout en renforçant les entreprises industrielles des secteurs public et privé par une main-d'œuvre qualifiée, en intégrant la catégorie concernée dans le processus de production et dans la dynamique économique.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune nomme Abbas Ammar membre de la Cour constitutionnelle et Mohamed Boufertas DG des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle près la même Cour

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, hier, M. Abbas Ammar, membre de la Cour constitutionnelle, et M. Mohamed Boufertas Directeur général (DG) des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle près la même Cour, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, ce jour, M. Abbas Ammar, membre de la Cour constitutionnelle, et M. Mohamed Boufertas Directeur général des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle près la même Cour", lit-on dans le communiqué.



JUSTICE

Le ministre de la Justice préside la cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour d'Alger

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présidé, hier, la cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour d'Alger, M. Mohamed Bouderbala.

Cette installation s'inscrit dans le cadre du mouvement

partiel opéré récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de justice et des présidents de tribunaux et des commissaires d'Etat près des tribunaux administratifs.

Le ministre de la Justice préside la cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour d'Alger

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa a présidé, mercredi, la cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour d'Alger, M. Mohamed Bouderbala.

Cette installation s'inscrit dans le cadre du mouvement partiel opéré récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de justice et des présidents de tribunaux et des commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a déclaré que l'expérience et les compétences de M. Bouderbala seront "un atout précieux, en parfaite adéquation avec les nouvelles missions et responsabilités qui lui sont confiées", dans le cadre de "la poursuite des efforts visant à renforcer les juridictions par des compétences disposant d'expérience et de maîtrise".

Après avoir relevé que "la réforme globale du secteur de la Justice en vue d'assurer son indépendance et sa modernisation, constitue l'un des principaux axes du programme présidentiel", M. Boudjemaa a rappelé que le président de la République a souligné "l'importance de doter la justice de tous les moyens lui permettant de faire face aux défis et aux aspirations de la société algérienne et du monde en mutation accélérée", estimant que le facteur humain représente "l'élément déterminant dans la mise en œuvre de toute politique de développement sérieuse et ambitieuse".

A ce titre, il a mis en avant l'attachement de ses services à poursuivre l'ancrage des

fondements d'humanisation de l'action judiciaire dans le cadre d'une citoyenneté pleine et entière, afin que le citoyen ait confiance lorsqu'il s'adresse à la justice. Cela passe, a-t-il ajouté, par "la moralisation de l'action judiciaire et la prise en charge efficiente des préoccupations des citoyens ainsi que l'amélioration de la qualité et de l'application des décisions de justice".

Evoquant "les mécanismes les plus efficaces" ayant été introduits dans le Plan du Gouvernement, conformément aux "approches préventives et coercitives à l'égard de toutes les formes de crime", M. Boudjemaa a affirmé que les réformes législatives et socio-économiques accomplies, s'inscrivaient dans le cadre "du processus d'édification d'un Etat basé sur les fondements de la justice sociale".

Il a ajouté que le secteur de la Justice a connu "une intense activité législative visant à adapter le système juridique aux dispositions de la Constitution, à l'harmoniser avec les engagements internationaux du pays et avec les évolutions de la société".

Selon le ministre, cette activité s'est traduite par la promulgation récente de plusieurs lois, dont la loi relative à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, la loi relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, ainsi que la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et des substances psychotropes, en attendant la publication du nouveau Code de procédure pénale, soulignant que cet arsenal juridique a introduit "de nouveaux mécanismes renforçant l'autorité et

l'efficacité du pouvoir judiciaire, par la consolidation du rôle des partenaires et acteurs de la justice, permettant ainsi de garantir un procès équitable".

Après avoir rappelé aux magistrats la nécessité de "respecter le cadre constitutionnel et de faire appliquer les lois en toute indépendance et impartialité, afin de rendre justice et renforcer la confiance du citoyen dans la justice de son pays", le ministre a mis l'accent sur la nécessité de "déployer davantage d'efforts, de se préparer à surmonter tous les défis, à gagner les paris et à consolider les acquis de la réforme".

Dans le cadre de la politique pénale, le ministre a invité les responsables des juridictions à "garder en ligne de mire la lutte contre la criminalité grave, notamment les crimes liés à la drogue, à la contrebande, à la corruption, au terrorisme, aux bandes de quartiers et au blanchiment d'argent, entre autres". Au terme de son intervention, M. Boudjemaa a exprimé sa gratitude à l'ex-président de la Cour d'Alger, Mme Douziat Guellati, pour ses efforts déployés tout au long de son mandat à la tête de cette juridiction.

A noter que M. Bouderbala Mohamed, diplômé de l'Ecole supérieure de la Magistrature (ESM) en 1996, a entamé sa carrière en tant que juge au tribunal de Berriane puis à Aflou, avant d'occuper le poste de président des tribunaux d'El Meghaier et de Djelfa. Il a ensuite été promu président des Cours de Tébessa, de MSila, et de Tipaza.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence, outre les membres de la famille judiciaire, du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi.

Tizi-Ouzou: installation du nouveau Procureur général

M. Sofiane Souir a été installé mercredi en tant que nouveau Procureur général près la Cour de Tizi-Ouzou, succédant à M. Abdelkader Amrouche, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège de la Cour de justice, en présence du Secrétaire général du ministère de la Justice, M. Mohamed Regaz.

M. Regaz a rappelé que l'installation du nouveau Procureur général fait suite au mouvement partiel opéré par le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des magistrats, en date du 27 juillet 2025.

Le représentant du ministre de la Justice, garde des sceaux, a exhorté le nouveau procureur général à ne ménager aucun effort pour promouvoir l'action de la justice dans la wilaya et répondre aux attentes des citoyens, avant de rendre hommage à M. Abdelkader Amrouche pour les efforts qu'il a déployés à la Cour de Tizi-Ouzou. M. Regaz a observé, dans son intervention,

que le mouvement partiel opéré dans le corps des magistrats, vise à "dynamiser la gestion des institutions judiciaires, à améliorer la qualité de leurs performances en désignant des compétences humaines ayant démontré leur mérite et leur intégrité dans le domaine judiciaire". Il s'agit également, a-t-il ajouté, de "stimuler ces cadres à prouver leurs capacités de gestion et de leadership pour atteindre les objectifs fixés par le secteur de la justice".

Pour sa part, M. Souir a salué les efforts des services de la police judiciaire dans la lutte contre la criminalité et a souligné l'importance de la coordination entre toutes les instances judiciaires, civiles et militaires, pour obtenir des résultats positifs.

Il a réaffirmé son engagement à travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, afin de servir les intérêts du pays et des citoyens.

MOSTAGANEM Réception prévue de 16 nouvelles structures éducatives

La wilaya de Mostaganem prévoit la réception de 16 nouvelles structures éducatives à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a indiqué la wilaya.

Ces structures comprennent, selon la même source, sept (7) groupes scolaires pour le cycle primaire, huit (8) établissements d'enseignement moyen (CEM) pour le cycle moyen et un lycée, ainsi que cinq (5) demi-pensionnats et deux (2) unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS).

Parallèlement à ces nouvelles infrastructures éducatives, le secteur prévoit également, dans le cadre de la même rentrée, 103 salles d'extension et 18 cantines scolaires, a-t-on ajouté.

Pour la prochaine année scolaire, 276 478 élèves rejoindront les bancs de l'école dans la wilaya de Mostaganem, répartis sur 677 établissements publics et deux établissements privés, a-t-on précisé de même source. La rentrée



verra aussi le nombre d'"écoles numériques", passer à 277, après la proposition de généraliser les tablettes numériques dans le cadre du programme "Ecole numérique" à 229 nouvelles écoles primaires. Par ailleurs, 38 classes intégrées seront ouvertes

dans le cycle primaire avec une capacité d'accueil de 312 élèves enfants, afin d'accompagner les élèves à besoins spécifiques dans leur processus d'inclusion scolaire.

Concernant les opérations de solidarité, les services de la wilaya ont

indiqué que les autorités locales ont alloué un montant de 10 millions DA pour l'acquisition de 2 800 cartables dotés de l'ensemble des fournitures et de tabliers, destinés aux élèves issus de familles démunies.

Dans le même cadre, 105 529 dossiers ont été déposés pour bénéficier de l'allocation scolaire, dotée cette année d'une enveloppe financière estimée à 527 millions DA.

Les autorités locales ont insisté sur la nécessité d'équiper tous les établissements scolaires en chauffage central et d'assurer la restauration scolaire, dès le premier jour de la rentrée.

En parallèle, 91 points de vente de manuels scolaires seront ouverts à travers les différentes communes pour faciliter leur acquisition, a-t-on souligné.

ILLIZI Dix autorisations de forages agricoles accordées durant le premier semestre 2025

Dix autorisations de forage de puits agricoles ont été délivrées durant le premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de l'hydraulique de la wilaya.

Ces autorisations, accordées via le guichet unique chargé de l'opération, a englobé le fonçage de 70 puits artésiens pour une superficie agricole globale de 4.428 hectares, localisés en grande partie dans la région de Rhourd Enouss, commune de Bordj Omar-Idriss, et destinés à l'ir-

rigation de différentes cultures stratégiques, dont le blé, a précisé à l'APS le chef de service de la mobilisation de la ressource en eau, Achour Bouanika.

Parmi les dossiers déposés au niveau du guichet unique, dix (10) autorisations de forages ont été étudiées et accordées et trois (3) autres sont encore à l'étude et font l'objet d'inspection sur le terrain par la commission technique de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) pour localiser les

sites de forage, en prévision du lancement de l'investissement agricole, a-t-il ajouté.

La wilaya d'Illizi connaît une expansion des superficies agricoles irriguées sous pivots, notamment dans la zone de Rhourd-Enouss, dans le cadre d'une vision des pouvoirs publics visant le développement des cultures stratégiques, la concrétisation de l'autosuffisance alimentaire et de la sécurité alimentaire, et la réduction de la facture des importations.

MÉDÉA Lancement d'un programme de réalisation et de gestion moderne de l'éclairage public

Un programme de réalisation et de gestion moderne de l'éclairage public a été lancé à travers les communes de la wilaya de Médéa dans le but d'arriver à une consommation énergétique "rationnelle et efficace", a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya.

La mise en œuvre de ce programme permettra de passer à un système "économique, intelligent et durable" en mesure de

contribuer à préserver l'environnement et réduire le coût de la gestion de l'éclairage public, a-t-on fait savoir.

Pour limiter l'impact écologique du système d'éclairage installé au niveau des grands centres urbains et des cités, une vaste opération de remplacement des lampes ordinaires par des lampes économiques, à l'instar des lampes au sodium et LED, a été entamée hier

dans plusieurs agglomérations urbaines, à l'instar de Berrouaghia, Ouzera, Ouled-Brahim, Ouled-Antar et Ain-Boucif, et touchera dans les prochains jours d'autres agglomérations, a-t-on ajouté. En plus de la modernisation du système d'éclairage public, le programme mis en œuvre prévoit l'installation progressive de l'éclairage public solaire au sein des nouvelles cités immobilières et les zones subur-

baines, a-t-on précisé.

Des instructions ont été données par le wali aux élus et aux responsables des directions techniques en charge de l'exécution de ce programme de veiller à la bonne exécution des opérations de modernisation, d'effectuer des études préliminaires et des diagnostics avant le démarrage de tout projet, et d'opter pour des équipements conformes et de qualité, a-t-on conclu.

NAËMA Réception prévue de 14 établissements scolaires à la prochaine rentrée

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Naâma sera renforcé, par la réception de 14 nouveaux établissements, à la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a indiqué mardi le wali, Lounes Bouzegza.

Ces nouvelles infrastructures scolaires, inspectées mardi par le même responsable, comprennent neuf groupes scolaires du cycle primaire, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) ainsi qu'un lycée d'une capacité de 800 places

pédagogiques. Le wali a insisté sur l'accélération du rythme des travaux et leur achèvement avant fin août prochain afin de permettre à ces établissements, répartis à travers différentes communes de la wilaya, d'accueillir les élèves dès la rentrée scolaire.

Le renforcement du secteur de l'éducation par ces nouvelles structures contribuera à améliorer les conditions de scolarisation des élèves et à accompagner l'expansion

urbaine que connaissent les villes de la wilaya, a-t-il souligné.

Par ailleurs, il est également prévu, au début de la prochaine année scolaire, la réception des travaux de réhabilitation et de revêtement en gazon synthétique des cours de sept établissements des cycles moyen et secondaire, ainsi que la mise en service de deux cantines scolaires et de salles d'extension, a indiqué la direction de l'éducation de la wilaya de Naâma.

SIDI BEL-ABBÈS Réalisation d'environ 100 opérations de lignes électriques moyenne et basse tension

Pas moins de 97 opérations de lignes électriques de moyenne et basse tension (BT-MT) ont été concrétisées dans la wilaya de Sidi-Bel Abbès dans le cadre du programme d'été 2025, a-t-on appris auprès de la direction de la Distribution de Sonelgaz La chargée de l'information et de la communication, Fouzia Saboundji, a indiqué que ces opérations ont été réalisées sur une distance de 221,9 km, ce qui permet de fournir une puissance supplémentaire estimée à 5,8 MW.

L'objectif est d'assurer un service de qualité aux clients et de répondre à la forte hausse de la demande en électricité, particulièrement durant la saison estivale, signale-t-on de même source.

Elle a ajouté qu'un plan d'action a été mis en place pour faire face à l'augmentation de la demande en énergie électrique durant l'été 2025.

Des équipes d'intervention multidisciplinaires sont mobilisées en permanence, dans ce cadre, afin de garantir la continuité du service dans les meilleures conditions et d'intervenir rapidement en cas de pannes.

Ce plan, qui englobe la production d'électricité ainsi que les réseaux de transport et de distribution, repose sur deux axes principaux : à savoir la réalisation et la mise en service de nouvelles installations, et l'exécution de plans de maintenance adaptés et ciblés.

Il comprend également l'identification des points critiques du système énergétique, la mise en œuvre d'un plan pour renforcer les réseaux de transport et de distribution, l'exécution de programmes d'entretien des installations, ainsi qu'un dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêts.

BOUIRA Mise en service d'une nouvelle ligne électrique à Lakhdaria

Une nouvelle ligne électrique d'une capacité de 60 KV a été mise en service pour sécuriser et renforcer l'alimentation en électricité du poste 60/30 KV de la région de Lakhdaria, a-t-on appris mardi auprès de la filiale de Sonelgaz, la société de transport d'électricité et opérateur system (STOS).

Cette nouvelle ligne provenant du poste de Boudouaou (Alger Est), est réalisée sur une distance de 30 km.

"Elle a été réalisée et mise en service lundi pour sécuriser et renforcer le poste électrique de Lakhdaria qui couvre toute cette région ainsi que Kadiria", a expliqué à l'APS Smail Zemmour, un responsable local de la STOS.

Auparavant, le poste 60/30 de Lakhdaria n'était alimenté que par l'unique ligne de 60 KV provenant du poste électrique de Si Mustapha, ce qui provoquait des coupures et des pannes à Lakhdaria à chaque incident sur cette ligne. Une enveloppe financière de plus de 164 millions de dinars a été allouée à ce projet d'investissement visant à sécuriser l'alimentation en électricité de toute la région de Lakhdaria et de Kadiria, selon les détails fournis par M. Zemmour.

"Cette nouvelle ligne électrique permettra également de renforcer l'alimentation en électricité des habitations de la région, ainsi que des stations de pompage d'eau de Djebahia, et de quelques unités de fabrication dans la région", a encore expliqué à l'APS le même responsable.

Ce projet, revêt une grande importance car, a-t-il dit, "il permettra d'assurer et d'améliorer la qualité et la continuité du service, ainsi que de renforcer le réseau de la wilaya de Bouira et d'alimenter quelques structures hydrauliques", a souligné M. Zemmour. D'après le responsable de la STOS, la nouvelle ligne électrique de Lakhdaria soulagera également le poste électrique de 220/60/30 KV de Bouira.

COMMERCE

M. Zitouni appelle à renforcer les mécanismes de distribution pour garantir l'approvisionnement du marché

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a appelé à renforcer les mécanismes de distribution et à assurer la disponibilité des produits de large consommation, afin de garantir l'approvisionnement du marché national, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Présidant une réunion, au siège du ministère, consacrée à l'évaluation des mesures prises pour garantir l'approvisionnement du marché, notamment dans les wilayas du Sud, M. Zitouni a souligné "la nécessité de renforcer les mécanismes de distribution et d'assurer la disponibilité des produits essentiels, en multipliant les points de vente de proximité pour atteindre un équilibre régional dans la distribution", a précisé la même

source. Mettant en avant l'importance des marchés de gros dans le dispositif d'approvisionnement, le ministre a appelé à une mobilisation permanente des services de contrôle, notamment durant les périodes de forte demande, afin de veiller au respect des prix et des conditions de stockage et de commercialisation.

Il a, par là même, insisté sur la nécessité de prendre les mesures à même de garantir la disponibilité des produits, de

protéger les consommateurs et de préserver leur pouvoir d'achat.

Au terme de la réunion, le ministre a rappelé "l'importance des interventions proactives sur le terrain et de la coordination entre les services du ministère et les différents intervenants au niveau des wilayas, selon une vision globale priorisant l'efficacité de l'approvisionnement et la régulation du marché, en vue de garantir une stabilité durable du marché".

MARCHÉ FINANCIER

La COSOB délivre le premier agrément pour la création d'un fonds de placement à capital risque

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a annoncé mercredi avoir délivré le premier agrément pour la constitution d'un fonds commun de placement à risque (FCPR), baptisé "Afiya Investments".

Le Fonds sera géré par la société de gestion de fonds d'investissement Tell Markets et orientera ses investissements vers des entreprises

non cotées, actives dans des secteurs à fort potentiel de croissance et de transformation structurelle, notamment la santé, les industries pharmaceutiques, et les énergies renouvelables, précise la même source. Cet agrément a été accordé dans le cadre des nouvelles dispositions introduites par le règlement COSOB n 24-02 du 23-10-2024 relatif aux organismes de placement collectif à capital risque

(OPCR) paru au journal officiel le 7 mai 2025. Pour la Cosob, il constitue une avancée majeure dans la mise en place d'un écosystème structuré de financement alternatif, au service de l'investissement productif à travers des mécanismes spécialisés. Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion est tenue de procéder au lancement effectif du fonds dans un délai maxi-

mum de trois mois à compter de la date de délivrance de l'agrément par la Commission. "Par cette initiative, la COSOB réaffirme sa volonté de promouvoir des formes de financement alternatives et complémentaires au financement bancaire traditionnel, en ouvrant la voie à des solutions de capital-investissement adaptées aux réalités du tissu économique national", ajoute le communiqué.

CNRC

Prorogation exceptionnelle du délai de dépôt des comptes sociaux des sociétés commerciales jusqu'à fin octobre prochain

Le Centre national du registre de commerce (CNRC), a annoncé, mardi dans un communiqué, une prorogation exceptionnelle du délai de dépôt des comptes sociaux au titre de l'exercice 2024, pour les sociétés commerciales dotées de la per-

sonnalité morale, et ce jusqu'au 31 octobre 2025. Le CNRC a expliqué que cette décision concerne les responsables des sociétés commerciales dotées de la personnalité morale n'ayant pas encore déposé leurs comptes sociaux, soulignant

la nécessité de se conformer à cette procédure dans les délais fixés. Le Centre a également affirmé que ses services restaient à la disposition des opérateurs économiques pour leur fournir toute information complémentaire à ce sujet.

INDUSTRIE

Accord entre "Cosider Alrem" et "Algeria Faw Trucks Industries" pour la production locale de pièces de rechange pour camions

L'entreprise "Cosider Alrem" a signé, dimanche à Alger, un accord de partenariat avec la société algéro-chinoise "Algeria Faw Trucks Industries", en vertu duquel "Cosider Alrem" fabriquera une gamme de pièces de rechange pour camions et véhicules industriels.

L'accord a été signé par le PDG de "Cosider Alrem", Nadir Benmoussa et le PDG de "Algeria Faw Trucks Industries", Mohamed Nawfel Telaili, en présence du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal et du PDG du groupe Cosider, Hamid Khemliche.

Dans le cadre de cet accord, un partenariat industriel sera mis en place pour produire une gamme de pièces de rechange destinées, dans un premier temps, au parc de camions détenu par "Cosider Alrem".

Cette dernière deviendra ainsi le producteur exclusif de la société algéro-chinoise, avant de s'engager par la suite à satisfaire les besoins du marché national en différentes pièces de rechange, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature.

Dans son allocution à cette occasion, M. Ghrieb a affirmé que les deux parties œuvreront, dans la première phase de l'accord, à produire des structures métal-

liques pour les camions de la société algéro-chinoise, en plus de certaines pièces de rechange".

Le ministre a mis en avant que cet accord "jette les bases pour booster la sous-traitance dans le domaine de production des pièces de rechange, en vue de répondre aux besoins du marché national", de même qu'il contribuera à "enrichir le tissu industriel national et à créer des passerelles de coopération entre les différentes unités qui seront associées dans le processus de production".

De son côté, M. Derbal a affirmé que cet accord est venu "concrétiser les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et se veut un prolongement de la grande dynamique que connaît le secteur de l'industrie au service du tissu national", tout en se disant optimiste quant à la possibilité de conclure des accords similaires, à l'avenir, avec d'autres sociétés du secteur industriel.

Pour le ministre, ce type de partenariat entre les secteurs public et privé s'inscrit dans la vision de l'Etat visant à renforcer la coopération et l'intégration entre les secteurs.

Il a exprimé ainsi la disponibilité des deux ministères à accompagner et à encourager ces initiatives industrielles ainsi

EMPLOI

Intégration d'environ 300 femmes dans le domaine de l'industrie

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé mardi dans la wilaya de Tlemcen, que le programme d'autonomisation économique des femmes au foyer permettra l'intégration d'environ 300 femmes dans le domaine de l'industrie.

Lors de la cérémonie de concrétisation de la convention de coopération entre les ministères de l'Industrie et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en présence de la ministre Soraya Mouloudji, M. Ghrieb a souligné que cet événement constitue une nouvelle étape dans la coopération fructueuse entre les deux départements ministériels.

Il marque le lancement effectif de la première phase de mise en œuvre de cette convention de partenariat à travers six wilayas-pilotes, dans les filières de l'agroalimentaire, du textile et du cuir, permettant l'intégration de près de 300 femmes au foyer dans le tissu productif national, a-t-il indiqué.

"Ce projet va au-delà d'une simple insertion professionnelle. Il s'agit de la concrétisation d'une vision de développement global adoptée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à autonomiser les femmes, renforcer leurs capacités productives et à les intégrer de manière durable et organisée dans le circuit économique national", a déclaré le ministre.

M. Ghrieb a précisé que ces deux filières ont été choisies en raison de "leur capacité à absorber la main-d'œuvre, leur lien avec les métiers traditionnels et les savoir-faire domestiques maîtrisés par les femmes, ce qui facilite la formation, l'insertion et la création de véritables opportunités pour transformer ces potentialités en projets productifs et générateurs de revenus".

"Nous accordons une grande importance à ce modèle expérimental et nous veillons à réunir toutes les conditions de sa réussite, en accompagnant les bénéficiaires par la formation, l'encadrement, l'appui technique et logistique, tout en assurant la commercialisation de leurs produits via des mécanismes innovants qui renforceront leur positionnement sur le marché local et encourageront la création d'un tissu industriel artisanal basé sur la qualité et la spécialisation", a-t-il ajouté.

Selon le ministre, cette initiative revêt deux dimensions principales: économique, en renforçant les chaînes de production industrielle par une main-d'œuvre qualifiée et motivée et l'autre sociale, en permettant aux femmes au foyer de jouer un rôle actif dans la construction d'une économie locale solide.

Le ministère de l'Industrie "ambitionne d'élargir ultérieurement ce programme-pilote à d'autres wilayas et secteurs industriels, contribuant ainsi à l'ancrage d'une culture de production domestique structurée et au développement de l'économie sociale et solidaire, comme pilier du développement national", a déclaré M. Ghrieb.

Par ailleurs, lors du deuxième jour de leur visite à Tlemcen, le ministre de l'Industrie et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ont donné le coup d'envoi d'une caravane médicale et de solidarité au profit des zones reculées, visité un camp d'étoilé pour enfants atteints d'autisme à la piscine olympique Ahmed El-Ghazi de Mansourah.

Ils ont également inauguré la zone industrielle d'Ouled-Bendamou à Maghnia, visité une unité privée de production textile et procédé à la remise d'équipements à des bénéficiaires du programme destiné aux femmes au foyer, au cours d'une cérémonie organisée à la Maison de jeunes de la même commune.

ÉTATS-UNIS

Hausse surprise des stocks de pétrole

Les stocks de pétrole aux Etats-Unis ont enregistré une hausse inattendue la semaine dernière, selon des données publiées mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui mentionne un recul important des exportations.



Les réserves commerciales de brut ont augmenté d'environ 7,7 millions de barils lors de la semaine achevée le 25 juillet, alors que les analystes s'attendaient au contraire à une baisse d'environ 2,6 millions de barils, d'après la médiane d'un consensus établi par l'agence Bloomberg.

Au total et hors réserve stratégique, les stocks se sont établis à 426 millions de barils, au plus haut depuis mi-juin. Au centre de Cushing (Oklahoma), principal terminal de livraison du pétrole West Texas Intermediate (WTI) aux Etats-Unis, les stocks de brut ont augmenté d'environ 700.000 barils.

La hausse des réserves américaines s'explique par une forte diminution des exportations (-30,0%, à 2,7 millions

de barils) associée à une légère hausse des importations de brut (+2,7%, à 6,1 millions de barils).

Cette progression peut être aussi attribuable à un ajustement statistique. L'EIA corrige ainsi chaque semaine les données des périodes précédentes. L'agence a ajouté, cette fois, environ 811.000 barils quotidiens aux volumes arrivés sur le marché américain, au titre de cette correction statistique, qui n'a pas de rapport avec l'activité de la semaine considérée.

La production américaine de brut a quelque peu augmenté, à 13,31 millions de barils quotidiens (contre 13,27 millions) et le niveau d'activité des raffineries américaines est resté quasiment stable, à 95,4%, contre 95,5% lors de la

période passée. La quantité de produits livrés au marché américain, indicateur implicite de la demande, a légèrement diminué (-1,6%), mais la demande en essence - catégorie très suivie par les opérateurs - a gagné du terrain (+2,1%).

En théorie, une hausse importante des réserves de brut est de nature à plomber les prix de l'or noir. Mais les cours ne semblaient pas flancher après la publication du rapport de l'EIA.

Vers 14H50 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, gagnait 0,43% à 72,82 dollars. Son équivalent américain, le baril de WTI, pour livraison le même mois, progressait de 0,52% à 69,57 dollars.

Le gouvernement Trump recule sur la régulation des émissions de gaz à effet de serre

Le gouvernement de Donald Trump a annoncé mardi revenir sur une décision clé pour la régulation des émissions de gaz à effet de serre, des pots d'échappement aux centrales à gaz, mettant à mal la lutte contre le changement climatique aux Etats-Unis.

"Si elle est finalisée, l'annonce d'aujourd'hui serait la plus grande mesure de dérégulation de l'histoire des Etats-Unis", a déclaré Lee Zeldin, le patron de l'Agence fédérale de protection de

l'environnement (EPA). Soutenu par les industries fossiles, le président américain a depuis son retour en janvier multiplié les mesures hostiles à la lutte contre le réchauffement climatique.

Les Etats-Unis sont le deuxième plus gros émetteur mondial et le plus important de l'histoire.

L'annonce de mardi, qui doit encore passer par une phase de consultation publique de 45 jours, s'attaque à une décision prise pendant le premier

mandat de l'ex-président Barack Obama. Cet "Endangerment Finding" de 2009 constitue la base légale de très nombreuses réglementations fédérales visant à lutter contre le réchauffement climatique.

Poussée par un jugement de la Cour suprême, l'EPA y a estimé que les gaz à effet de serre étaient dangereux pour la santé publique et que, en conséquence, elle était compétente pour réguler leurs émissions en vertu d'une loi de 1970, le Clean Air Act.

CANADA

La banque centrale maintient son taux directeur à 2,75%

La Banque du Canada a maintenu mercredi son taux directeur à 2,75%, évoquant un niveau d'incertitude qui "reste élevé" en raison de la menace des droits de douane américains et de négociations "en constante évolution" avec Donald Trump.

La menace de Donald Trump d'imposer des surtaxes de 35% si aucun accord n'est conclu avec le gouvernement canadien d'ici vendredi pourrait causer des dégâts à l'économie canadienne.

Le Canada a été le premier pays du G7 à commen-

cer à réduire ses taux d'intérêt l'année dernière, après une série de hausses visant à maîtriser l'inflation.

Mais, mercredi, la Banque du Canada a laissé son taux directeur inchangé pour la troisième fois consécutive, avertissant à nouveau que l'impact des politiques commerciales américaines était incertain.

Bien que "certains éléments de la politique de commerce extérieur des Etats-Unis aient commencé à se concrétiser au cours des dernières semaines", "les menaces de nouveaux

droits de douane sectoriels persistent" et les mesures commerciales américaines "restent imprévisibles", a souligné la banque centrale canadienne.

"Dans ce contexte où l'incertitude reste élevée, où l'économie canadienne montre une certaine résilience et où des pressions sur l'inflation sous-jacente subsistent, le Conseil de direction a décidé de laisser le taux directeur inchangé", a mentionné l'institution.

Tiff Macklem, gouverneur de la Banque du Canada, a néanmoins noté que les conséquences éco-

nomiques mondiales des droits de douane américains avaient été "moins néfastes qu'on le craignait".

En outre, des accords ont été conclus entre les Etats-Unis et d'autres pays, "ce qui a réduit le risque d'une guerre commerciale grave qui s'envenime à l'échelle internationale", a-t-il ajouté.

La Banque du Canada n'a pas exclu de nouvelles baisses de taux plus tard cette année afin de soutenir les emprunteurs en difficulté dans le contexte de la guerre commerciale.

APS

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses mondiales prudentes avant la Fed et de nouveaux résultats

Les marchés mondiaux ont évolué sans direction commune mardi, dans l'attente de la décision de la Fed, d'une nouvelle volée de résultats d'entreprises, ainsi que d'indicateurs économiques majeurs.

En Europe, Paris a pris 0,72%, Londres 0,60% et Francfort 1,03%. Milan a gagné 1,23%. A Wall Street, le Dow Jones a reculé de 0,46%, l'indice Nasdaq a perdu 0,38% et l'indice élargi S&P 500 a lâché 0,30%.

Côté devises, le billet vert prenait 0,34% par rapport à la monnaie unique, à 1,1549 dollar pour un euro.

Le rendement de l'emprunt américain à dix ans se détendait nettement, à 4,32% vers 20H30 GMT, contre 4,41% la veille en clôture.

Les cours du pétrole ont réalisé une deuxième séance consécutive de nette hausse mardi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a gagné 3,53% à 72,51 dollars, et celui de son équivalent américain, le WTI, 3,75% à 69,21 dollars.

Métaux précieux: l'or se raffermi face au recul du dollar

Les prix de l'or ont légèrement progressé mercredi, soutenus par un léger repli du dollar alors que les investisseurs attendent la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine.

L'or au comptant gagnait 0,2 % à 3.331,03 dollars l'once, alors que les contrats à terme sur l'or aux Etats-Unis prenaient 0,1 % à 3.328,30 dollars.

L'indice du dollar a reculé de 0,1 % après avoir atteint mardi son plus haut niveau en plus d'un mois, rendant l'or moins onéreux pour les détenteurs d'autres devises.

Par ailleurs, l'argent au comptant a reculé de 0,4 % à 38,04 dollars l'once, le platine a cédé 1 % à 1 381,69 dollars, et le palladium a perdu 0,5 % à 1252,40 dollars.

Pétrole: le baril de Brent à plus de 72 dollars

Les cours du pétrole se stabilisaient mercredi, conservant en grande partie la hausse enregistrée en début de semaine.

Avant midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, lâchait 0,54% à 72,42 dollars, après avoir touché plus tôt dans la séance son plus haut niveau depuis mi-juin, à 73,17 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, cédait 0,56% à 68,82 dollars.

Les Bourses européennes terminent en hausse

Les marchés boursiers européens ont terminé dans le vert mardi, après une séance dominée par une salve de publications de résultats d'entreprises, avant la réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Paris a pris 0,72%, Londres 0,60% et Francfort 1,03%. Milan a gagné 1,23%.

SAÏDA Lâcher de 400 perdrix gabra en milieu forestier



La Conservation des forêts de la wilaya de Saïda a procédé au lâcher de 400 perdrix gabra en milieu forestier, a-t-on appris, mercredi, auprès de cet organisme.

L'opération, supervisée par le conservateur des forêts, Hamza Mebrouki, a eu lieu mardi soir dans la forêt de la commune d'El Hassasna, en coordination avec la Fédération de wilaya des chasseurs et le Centre cynégétique de Zéralda (Alger), selon la même source. Afin de permettre à ces oiseaux de s'adapter à leur nouvel environnement, ils ont été placés pendant plus de dix jours dans une volière aménagée au niveau de l'ancienne forêt de Saïda, située à la sortie sud du chef lieu de la wilaya, a-t-on indiqué.

Ces oiseaux sauvages ont été acquis auprès du Centre cynégétique de Zéralda (Alger), dans le cadre du repeuplement et du renforcement de la souche naturelle de la perdrix, ainsi que pour la préservation du patrimoine faunique cynégétique de la wilaya, la biodiversité, et pour contribuer à sa valorisation et sa reproduction, a-t-on ajouté. Un premier lot de 300 perdrix gabra avait été relâché dans la même région l'année dernière, rappelle-t-on.

CHLEF Perturbation de l'alimentation en eau potable dans sept communes à cause d'une fuite

Sept (07) communes de la wilaya de Chlef sont touchées, mercredi, par des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison d'une importante fuite dans le canal d'adduction d'eau qui les alimente, selon l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Un communiqué de la cellule de communication de l'établissement indique que les quartiers d'El-Hourira, El-Mouafkia, El-Azaiz et El-Baransia dans la commune de Chlef, ainsi que les communes d'Al-Karimia, de Harchoun, d'Oued El-Fodda, d'Ouled Abbas, de Beni Rached et d'Oum Eddrou, connaîtront des perturbations dans le programme de distribution d'eau potable.

Cette situation est due à une importante fuite survenue sur le canal d'adduction de 200 mm de diamètre, situé sur la route de l'aéroport.

La même source précise que les équipes techniques de l'ADE sont actuellement en train de réparer cette fuite et que l'alimentation en eau potable de ces zones sera rétablie dès la fin des travaux.

APS

TISSEMSILT Les lauréats du BEM et du baccalauréat 2025 brillamment honorés

Dans une ambiance festive empreinte d'émotion et de fierté, la grande salle des conférences de Tissemsilt a été le théâtre, hier, d'une cérémonie grandiose en l'honneur des élèves les plus brillants de la wilaya, admis aux examens du Brevet d'Enseignement Moyen (BEM) et du baccalauréat (session juin 2025).

Par Abed Meghit

L'événement, présidé par le wali de la wilaya, M. Fethi Bouzaid, a rassemblé une assistance nombreuse et diversifiée composée d'élus, d'acteurs du système éducatif, de représentants de la société civile et de familles émues.

**Des résultats honorables
au BEM : 51,54 % de réussite
et des élèves d'exception**

Selon les données officielles rendues publiques par la Direction de l'Éducation de la wilaya de Tissemsilt, 7 120 élèves étaient inscrits à l'examen du BEM 2025, et 7 100 ont effectivement passé les épreuves. Parmi eux, 3 644 candidats ont été déclarés admis, soit un taux de réussite global de 51,54 %. Le nombre d'élèves promus à la première année secondaire s'élève à 4 700, correspondant à un taux de passage de 66,45 %. Ce qui retient particulièrement l'attention cette année, ce sont les résultats individuels exceptionnels de certains candidats. 26 élèves ont obtenu une moyenne supérieure à 18/20, dont 2 ont franchi la barre symbolique des 19/20.

Les trois lauréats en tête du classement sont : L'élève Harachif Malak du CEM « Colonel Bougara » de Tissemsilt a décroché la meilleure moyenne, en obtenant une note de 19,10 / 20, suivie de l'élève Ben Cheikh Hiba avec 19,08/20 de moyenne du CEM « Colonel Othmane » de Tissemsilt, en troisième position de l'élève Yezli Meriem avec 18,94 du CEM « Kasmi » de Tamallahet, à cette occasion, le Directeur de l'Éducation de la wilaya de Tissemsilt, M. Hocine Medjahed, a adressé ses plus vives félicitations à



l'ensemble des lauréats, saluant leur sérieux, leur discipline et leur détermination. Il a également rendu hommage à tous les membres de la communauté éducative pour les efforts déployés tout au long de l'année scolaire, en appelant à poursuivre cette dynamique de travail collectif au service de l'excellence pédagogique.

**Baccalauréat 2025 :
2 426 admis et 17 mentions
« Excellent »**

Du côté du baccalauréat, la wilaya enregistre un taux de réussite de 55,14 %, avec 2 426 candidats admis sur 4 400 présents aux épreuves. Cette performance est le reflet d'un engagement croissant en faveur de la réussite scolaire.

Les résultats par filière témoignent d'une supériorité notable des branches techniques et scientifiques : Filière Génie mécanique : 81,11 % (73 lauréats), Mathématiques : 79,59 % (39 lauréats), Génie civil : 78,12 % (150 lauréats), Génie électrique : 70,77 % (46 lauréats), Langues étrangères : 68,82 % (298 lauréats), Sciences expérimentales : 63,67 % (1 016 lauréats), Génie des procédés : 66,67 % (52 lauréats), Gestion & économie : 43,68 % (259 lauréats) et Lettres &

philosophie : 37,81 % (493 lauréats)

Les trois meilleurs bacheliers de la wilaya : Berek Hadil, élève en sciences expérimentales au lycée Houari Boumediene de Théniet El Had, décroche la première place avec une moyenne impressionnante de 18,88/20, en deuxième position, Fermi Islam, inscrit en génie mécanique au lycée Saâd Dahleb de Laâyoune, avec une moyenne de 18,49/20 et enfin, Mazouz Mohamed, également en génie mécanique, du lycée Mohamed Serrai à Lardjem, complète le podium avec 18,40/20. Les résultats par spécialité montrent une nette domination des filières techniques et scientifiques. En tête du classement, la filière génie mécanique affiche un taux de réussite de 81,11 % (73 lauréats), suivie de près par les mathématiques avec 79,59 % (39 lauréats), et le génie civil avec 78,12 % (150 lauréats).

Les autres résultats par filière sont les suivants : Génie électrique : 70,77 % de réussite (46 lauréats), Langues étrangères : 68,82 % (298 lauréats), Génie des procédés : 66,67 % (52 lauréats), Sciences expérimentales : 63,67 % (1 016 lauréats), Gestion et économie : 43,68 % (259 lauréats) et Lettres et

philosophie : 37,81 % (493 lauréats). Par ailleurs, trois (3) lycées se distinguent par leurs taux de réussite remarquables : Lycée Abdelmadjid Meziane à Boucaïd : 84,21 %, Lycée Ahmed Tergou à Khemisti : 83,34 % et Lycée Nouis Abdelkader : 73,00 %.

Une cérémonie de reconnaissance et de fierté : La cérémonie a vu la participation du président de l'APW, vice-président de la chambre du parlement (APN), des membres de la commission sécuritaire, du secrétaire de l'Organisation nationale des moudjahidine, de nombreux élus locaux, directeurs exécutifs, syndicats, associations éducatives et figures de la famille révolutionnaire. Les lauréats, entourés de leurs proches, ont reçu des certificats de reconnaissance et des cadeaux symboliques dans une ambiance chaleureuse et méritée. Le wali de Tissemsilt a tenu à valoriser cette génération montante, symbole d'un avenir prometteur, tout en rappelant la nécessité de poursuivre le travail pour combler les écarts dans certaines filières.

L'école comme socle du développement local : Par cette cérémonie, la wilaya de Tissemsilt réaffirme son engagement fort et durable envers l'éducation en tant que pilier du développement et de la cohésion sociale. La réussite de cette jeunesse ambitieuse est le fruit d'un encadrement rigoureux, d'une dynamique pédagogique cohérente, et d'un environnement familial et scolaire favorable.

« Ces élèves incarnent le renouveau et l'espoir. Nous continuerons de les accompagner, car leur réussite est la nôtre.

Ils sont les bâtisseurs de l'Algérie de demain », a déclaré M. Fethi Bouzaid, sous les ovations d'une salle émue et fière de ses enfants.

TIZI-OUZOU 160 artisans attendus à la 19^e fête du Bijou d'Ath Yenni

Quelque 160 artisans venant de 14 wilayas prendront part à la 19^e fête du Bijou qui débutera jeudi prochain à Ath Yenni, à une quarantaine de kilomètres au sud-est de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Placée sous le slogan "Le bijou d'Ath Yenni, patrimoine universel de l'humanité", cette édition se tiendra du 31 juillet au 9 août. Elle accueillera 160 artisans, dont pas moins de 110 bijoutiers d'Ath Yenni, a précisé à l'APS le président de l'Assemblée Populaire Communale (APC) de cette localité montagnaise, Abdellah Djennane.

M. Djennane, qui préside également le comité communal des

fêtes, organisateur de l'événement, a souligné la présence de bijoutiers d'autres wilayas réputées pour cet artisanat d'art, notamment Tamanrasset, Batna, Annaba et Sidi Bel Abbès, ainsi qu'un artisan corailleur de la wilaya d'El Tarf. Le reste des participants sera constitué d'artisans exerçant d'autres métiers tels que la tapisserie, la vannerie, la poterie, la maroquinerie et l'habit traditionnel, a-t-il ajouté.

Outre l'exposition-vente, qui se déroulera sur deux sites (l'école Larbi Mezani et la maison de jeunes Keddache Ali), des conférences thématiques sur le bijou et l'artisanat, des galas artistiques, des chorales traditionnelles (Urar

Lkhalath) et diverses animations, sont au programme de cette nouvelle édition, a fait savoir M. Djennane.

Cette fête sera l'occasion de célébrer le savoir-faire ancestral des artisans bijoutiers de la région, mais aussi de souligner l'importance de le préserver et de le transmettre aux générations futures, notent les organisateurs.

Ces derniers promettent une édition d'envergure, qui mettra en lumière la richesse et la diversité des créations artisanales, particulièrement les bijoux en argent décorés d'émaux et sertis de corail, œuvres des joailliers d'Ath Yenni, reconnus pour leur authenticité et leur valeur culturelle.

ALERTE AU TSUNAMI

Les autorités russes déclarent l'état d'urgence dans le nord des îles Kouriles

Les autorités de Russie ont déclaré l'état d'urgence mercredi dans le nord des îles Kouriles, où un tsunami a inondé une ville portuaire après un puissant séisme de magnitude 8,8 survenu au large de la côte Pacifique du pays.

"L'état d'urgence a été déclaré dans le district des Kouriles du Nord, où un séisme et un tsunami se sont produits aujourd'hui", a indiqué dans un communiqué le gouvernement de la région de Sakhaline. Plusieurs personnes ont été blessées mercredi dans la péninsule du Kamtchatka, sur la côte Pacifique russe, lors du puissant séisme de magnitude 8,7 qui s'est produit près de la côte et a provoqué un tsunami, a annoncé l'agence Tass, citant les autorités sanitaires régionales. "J'exhorte tout le monde à rester loin de la côte dans les zones menacées par le tsunami et à écouter les annonces par haut-parleur", a écrit sur Telegram le gouverneur du Kamtchatka, Vladimir Solodov. Auparavant, une alerte au tsunami a été émise par les autorités américaines et japonaises dans le Pacifique après qu'un séisme de magnitude 8



a frappé au large des côtes russes de la péninsule du Kamtchatka vers 23H25 GMT mardi. Au Japon, les employés présents sur la centrale nucléaire de Fukushima (est du pays), accidentée en 2011, ont été évacués suite à l'alerte

au tsunami émise après le puissant séisme au large des côtes russes, a annoncé Tepco, l'opérateur du site. Plusieurs pays à façade maritime avec le Pacifique avaient alerté contre le risque de

Tsunami et fait évacuer les populations côtières. Le tremblement de terre s'est produit, selon l'USGS, à 19,3 kilomètres de profondeur, à environ 136 kilomètres de la ville de Petropavlovsk-Kamtchatski, capitale de la région du Kamtchatka.

L'Indonésie met en garde contre un éventuel tsunami dans les zones côtières après le séisme en Russie

L'Agence indonésienne de météorologie, de climatologie et de géophysique (BMKG) a émis, mercredi, une alerte à un possible tsunami à la suite d'un puissant séisme ayant frappé en Russie.

L'agence a déclaré que le tsunami potentiel de moins de 0,5 mètre, pourrait toucher plusieurs zones côtières à travers l'Indonésie, avec des heures d'arrivée variables. "Les

communautés côtières des zones potentiellement touchées sont invitées à rester calmes et à s'éloigner temporairement du littoral", a déclaré Daryono, chef de la division de prévention des séismes et des tsunamis de la BMKG.

Les zones touchées pourraient inclure certaines parties des provinces de Gorontalo, Maluku Nord, Sulawesi Nord, Papouasie occiden-

tale, Papouasie et Papouasie sud-ouest, telles que la ville de Gorontalo, Halmahera Nord, les îles Talaud, Sorong, Supiori, Manokwari, Jayapura, Biak Numfor, Sarmi et Raja Ampat. Daryono a également exhorté la population à se fier uniquement aux informations officielles de la BMKG, disponibles via ses canaux de communication vérifiés.

SÉISME ET TSUNAMI DANS LE PACIFIQUE Plusieurs blessés au Kamtchatka (Tass), la centrale de Fukushima évacuée

Plusieurs personnes ont été blessées mercredi dans la péninsule du Kamtchatka, sur la côte Pacifique russe, lors d'un puissant séisme de magnitude 8,7 qui s'est produit près de la côte et a provoqué un tsunami, a annoncé l'agence Tass, citant les autorités sanitaires régionales. "J'exhorte tout le monde à rester loin de la côte dans les zones menacées par le tsunami et à écouter les annonces par haut-parleur", a écrit sur Telegram le gouverneur du Kamtchatka, Vladimir Solodov. Auparavant, une



alerte au tsunami a été émise par les autorités américaines et japonaises dans le Pacifique après qu'un séisme de magnitude 8 a frappé au large

de la péninsule du Kamtchatka vers 23H25 GMT mardi. Au Japon, les employés présents sur la centrale nucléaire de Fukushima (est du Japon), accidentée en 2011, ont été évacués suite à l'alerte au tsunami émise après le puissant séisme au large des côtes russes, a annoncé Tepco, l'opérateur du site.

Le tremblement de terre s'est produit, selon l'USGS, à 19,3 kilomètres de profondeur, à environ 136 kilomètres de la ville de Petropavlovsk-Kamtchatski, capitale de la région du Kamtchatka.

PHILIPPINES

Alerte au tsunami après un puissant séisme en Russie

L'Institut philippin de volcanologie et de sismologie a averti mercredi les habitants des zones côtières bordant l'océan Pacifique d'une vague de tsunami d'une hauteur inférieure à un mètre, à la suite d'un puissant séisme qui a frappé la Russie. Sur la base des calculs de magnitude révisés et des modèles de vagues de tsunami du Centre d'alerte du tsunami dans le Pacifique, l'institut a déclaré que les premières vagues de tsunami devraient arriver mercredi en début d'après-midi.

"Il ne s'agira peut-être pas des plus grosses vagues et celles-ci pourraient se prolonger pendant plusieurs heures", a indiqué la même source. "Le public concerné est invité à rester vigilant face à des vagues inhabituelles. Il est également conseillé de rester à l'écart des plages et de ne pas se rendre sur le littoral" de plusieurs provinces jusqu'à la levée de l'alerte, a-t-elle ajouté.

Les autorités russes ont déclaré l'état d'urgence mercredi dans le nord des îles Kouriles, où un tsunami a inondé une ville portuaire après un puissant séisme de magnitude 8,8 survenu au large de la côte Pacifique du pays. Plusieurs pays à façade maritime avec le Pacifique avaient alerté contre le risque de Tsunami et fait évacuer les populations côtières. Le tremblement de terre s'est produit, selon l'USGS, à 19,3 kms de profondeur, à environ 136 kms de la ville de Petropavlovsk-Kamtchatski, capitale de la région du Kamtchatka.

ETATS-UNIS

Trois personnes disparues suite à une explosion dans une usine au Nebraska

Trois personnes ont été portées disparues après une explosion survenue mardi dans une usine à Fremont, dans l'Etat du Nebraska, ont annoncé mercredi les autorités locales et les médias. Plusieurs services d'incendie et de police se sont rendus sur les lieux de l'explosion d'un bâtiment situé près d'East Cloverly Road et de South Union Street à Fremont, a déclaré la police de l'Etat du Nebraska. Le maire de Fremont, Joey Spellerberg, a déclaré à la chaîne de télévision KETV que trois personnes se trouvaient à l'intérieur de l'usine lorsqu'elle a explosé peu avant midi.

L'explosion a été signalée quelques minutes avant la mi-journée sur le site où Horizon Biofuels fabrique des granulés de bois destinés à être utilisés comme combustible, ont indiqué les autorités. "Nous continuerons à suivre de près l'explosion à Fremont en coordination avec les intervenants locaux, les forces de l'ordre et les partenaires étatiques", a déclaré le gouverneur du Nebraska, Jim Pillen.

ÎLE MACQUARIE

Un séisme de magnitude 7,0 frappe la région de l'île Macquarie (USGS)

Un séisme de magnitude 7,0 s'est produit lundi à 22h10 GMT dans la région de l'île Macquarie, a annoncé l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS). L'épicentre, situé à 10,0 km de profondeur, a été initialement localisé à 57,81 degrés de latitude sud et 157,16 degrés de longitude est.

INFECTIONS NOSOCOMIALES Baisse significative du taux de prévalence en Algérie

Le taux de prévalence des infections nosocomiales en Algérie a connu une baisse significative, a révélé, mercredi, une enquête nationale récente sur la prévalence des infections associées aux soins (IAS).

Lors d'une journée de restitution des résultats, l'enquête menée par l'Institut national de santé publique (INSP) en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au niveau de 16 centres hospitalo-universitaires (CHU) dans 12 wilayas, a démontré que "l'Algérie a fait un grand pas dans le cadre de la prévention des infections nosocomiales".

Cette journée était également, l'occasion pour la présentation d'une autre enquête, relative à la consommation des antibiotiques dans les cinq (5) CHU d'Alger, et qui est complémentaire à la première.

Le directeur général de l'INSP, Pr Abderrezak Bouamra, a expliqué que l'enquête sur la prévalence des infections associées aux soins, qui a débuté en février 2025, avait touché 5177 patients et a permis de déterminer le nouveau taux de prévalence des infections nosocomiales en Algérie qui a nettement baissé pour atteindre les 6%, et ce, grâce à la mise en œuvre de protocoles stricts dans les hôpitaux pour prévenir ces infections.

Il a ajouté que la deuxième enquête relative à la consommation des antibiotiques dans les CHU d'Alger, a démontré "la nécessité d'harmoniser les pratiques et de renforcer la politique de bon usage des antibiotiques".

Le représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, M.

Phanuel Habimana, a estimé pour sa part, que "les résultats de ces enquêtes sont un levier puissant pour mieux cibler les interventions de prévention et de contrôle, de renforcer la formation et d'améliorer les systèmes de surveillance hospitalière".

Il s'agit aussi, selon lui, "de promouvoir une culture institutionnelle de la sécurité des soins, centrée sur le patient", affirmant que l'OMS reste pleinement engagée aux côtés du gouvernement algérien pour appuyer les actions de lutte contre les infections nosocomiales et promouvoir la culture de la sécurité des soins".

ORAN L'importance du dépistage précoce pour prévenir l'hépatite virale soulignée

Des spécialistes ont souligné, lundi à Oran, l'importance du dépistage précoce pour éviter l'infection par l'hépatite virale et ses graves complications.

"L'hépatite virale, notamment à un stade précoce, ne présente souvent aucun symptôme, ce qui entraîne une aggravation progressive des lésions hépatiques. Cela rend le dépistage précoce essentiel pour prévenir des complications sévères", a expliqué à l'APS le professeur Nazim Kourti, chef du service d'hépatogastro-entérologie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, en marge d'une campagne de sensibilisation organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'hépatite virale.

Le Pr Kourti, également chef du service des activités médicales du même établissement hospitalier, a précisé que le diagnostic et le traitement précoces permettent d'éviter l'évolution de la maladie vers des stades avancés et mortels tels que la cirrhose ou le cancer du foie.

Ils augmentent aussi les chances de guérison en offrant des options thérapeutiques efficaces et réduisent la propagation de l'infection à d'autres personnes, a-t-il ajouté.

Le praticien a fait observer que l'Algérie est un pays pionnier à l'échelle arabe et africaine en matière de prise en charge et de dépistage précoce des différentes hépatites virales, grâce au plan mis en œuvre par le ministère de la Santé.

Ce programme prévoit notamment la vaccination obligatoire contre l'hépatite B pour les nouveau-nés et les femmes enceintes, ainsi que la mise à disposition de l'ensemble des médicaments et traitements nécessaires, ayant permis de réduire considérablement le nombre de malades.

Pour sa part, Amine Bouha, psychologue au même service, a signalé que cette campagne vise à développer des réflexes de santé publique chez les citoyens, à promouvoir la culture du dépistage précoce ainsi que les comportements de prévention afin d'éviter la maladie et ses complications. Lors de cette manifestation de sensibilisation, des équipes médicales et des outils de dépistage ont été mobilisés pour permettre aux citoyens volontaires de bénéficier d'un dépistage précoce des hépatites virales.

INCENDIE À L'HÔPITAL DE TAMANRASSET Pr Abdelhak Saihi rend visite aux malades et blessés

A la suite de l'incendie qui a affecté mardi matin le service de réanimation de l'hôpital Mesbah Baghdad de Tamanrasset, le ministre de la Santé, Pr Abdelhak Saihi, accompagné d'une importante délégation ministérielle, s'est déplacé sur place pour s'enquérir des circonstances de cet incendie, et faire le point sur les dégâts enregistrés, indique mercredi un communiqué du ministère de la Santé.



Accompagné par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, et de cadres du ministère, le ministre a, après l'inspection du service de réanimation, ordonné que des mesures urgentes soient prises pour la prise en charge des malades, et des blessés, précise t-

on de même source. Le Pr Saihi, a, "en son nom et celui de tous les cadres du ministère de la Santé, présenté ses condoléances aux familles des victimes, priant Dieu de leur accorder sa miséricorde, souhaitant aux blessés un prompt rétablissement", ajoute le communiqué qui précise que le ministre de la Santé a également "ac-

complé la prière du mort en compagnie des familles des victimes, les assurant de sa compassion" en cette douloureuse circonstance. Il a par ailleurs rendu visite aux malades dont le nombre est 21 et qui ont été secourus et transférés vers d'autres structures hospitalières.

Lors la visite du nouvel hôpital de 240 lits,

Pr Saihi, selon le communiqué du ministère, a ordonné qu'il soit mis en service dans les plus brefs délais pour qu'il prenne en charge les besoins des habitants.

Trois personnes sont mortes et quatre autres blessées dans l'incendie qui s'est déclaré au service de réanimation de l'hôpital de Tamanrasset, rappelle t-on.

TAMANRASSET Entame imminente des procédures liées à l'ouverture des services de l'hôpital de 240 lits



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé, mardi à Tamanrasset, l'entame, dans les prochains jours, des procédures liées à l'ouverture de certains services du nouvel hôpital "240 lits" de Tamanrasset.

En visite dans la wilaya, accompagné du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mahmoud Djamaa, le ministre de la Santé a amorcé sa tournée par le service de réanimation de l'ancien hôpital de Tamanrasset, qui a connu un incendie lundi dans la soirée, où il a mis l'accent sur la nécessité "d'ouvrir au plus tôt

le nouvel hôpital de 240 lits qui disposera de meilleurs moyens et assurera ainsi de meilleures prestations".

Le ministre s'est également enquis de l'état des malades transférés vers l'hôpital Mère-Enfant, au nombre de vingt-et-un (21), assurant qu'ils sont entre de "bonne mains".

Il a souligné, dans le même contexte, que toutes les dispositions seront prises, notamment en matière de prise en charge médicale, appelant les responsables locaux à "redoubler d'efforts en vue de l'ouverture dans les meilleurs délais du nouvel hôpital". Et d'ajouter que de nou-

velles spécialités médicales, à l'instar de la prise en charge des maladies respiratoires et des brûlures, seront ouvertes à Tamanrasset, en plus d'autres spécialités sollicitées dans la région.

Pour conclure, le ministre de la Santé a affirmé que des efforts sont déployés pour faire de Tamanrasset "un pôle médical d'excellence", à la faveur des projets en cours de réalisation où ceux déjà réceptionnés, avec aussi "l'objectif de créer un centre hospitalo-universitaire dans la région, grâce aux efforts consentis par l'Etat dans ce domaine".

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 60.138 martyrs et 146.269 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sionistes contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 60.138 martyrs et 146.269 blessés, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 104 martyrs et 399 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 8.970 Palestiniens sont tombés en martyrs et 34.228 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la re-

prise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 60 martyrs et 195 blessés durant les

dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 1.239 martyrs et 8.152 blessés. Par ailleurs, les hôpitaux de la bande de Ghaza ont enregistré sept décès en raison de la famine et de la malnutrition au cours des dernières 24 heures, tandis que le bilan global à atteint 154 martyrs, dont 89 enfants.

PROBLÈMES DE SANTÉ

Faire 7 000 pas par jour peut réduire le risque de maladies

La marche est l'un des exercices les plus recommandés pour réduire le risque de maladies chroniques, de déclin cognitif et de décès, surtout si l'objectif est d'atteindre 7 000 pas par jour, selon une étude publiée mercredi dans The Lancet.

Des experts de l'Université de Sydney (Australie) ont analysé les données de plus de 160 000 adultes et ont découvert que même un objectif de 4 000 pas par jour, comparé à une moyenne basse de 2 000, peut apporter des bénéfices significatifs pour la santé.

L'idéal est de réaliser 7 000 pas par jour, un objectif plus réaliste que les 10 000 précédemment recom-

mandés, soulignent les auteurs. Marcher environ 5 kilomètres par jour, ce qui équivaut à environ 7 000 pas avec une foulée moyenne, est associé, suggèrent-ils, à une réduction du risque de plusieurs problèmes de santé graves, y compris la mortalité toutes causes confondues jusqu'à 47%.

Ils ont également constaté des bénéfices dans la prévention des maladies cardiovasculaires, dont le risque diminuait de 25% en passant de 2 000 à 7 000 pas par jour, du cancer (6%), du diabète de type 2 (14%), de la démence (38%), de la dépression (22%) et des chutes (28%).

MADAGASCAR

L'OMS fait don de plus de deux tonnes de médicaments pour lutter contre le paludisme



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a apporté un soutien d'urgence au Madagascar, avec la remise de plus de deux tonnes de médicaments, d'intrants médicaux et de matériels essentiels, pour faire face à la recrudescence des cas de paludisme dans le

district d'Ikongo, au sud-est du pays, a indiqué jeudi l'OMS dans un communiqué. Dans le même cadre, des experts épidémiologistes et logisticiens ont été déployés dans la région afin de renforcer la riposte sur le terrain. Cette intervention rapide a permis d'agir sur plu-

sieurs fronts prioritaires, notamment la coordination des actions, la surveillance épidémiologique, la prise en charge des malades, la prévention et le contrôle des infections, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la lutte antivecto-

rielle, ainsi que la communication des risques et la mobilisation communautaire.

Cette synergie entre les autorités nationales et les partenaires internationaux vise à établir une riposte plus structurée, durable et résiliente face à l'épidémie.

Le ministre de la Santé publique malgache, Zely Randriamanantany, avait signalé fin juin une hausse inhabituelle des cas de paludisme à Ikongo, détectée dès la fin du mois d'avril via le système de surveillance électronique. Cette alerte a amené les autorités sanitaires à lancer une réponse accélérée, mobilisant équipes médicales et traitements dans la zone.

CANCER DU FOIE

Cibler la prévention de l'hépatite B et de l'obésité pour enrayer une explosion des cas

Une meilleure couverture vaccinale contre l'hépatite B et des politiques ciblant l'obésité et consommation d'alcool sont nécessaires pour faire baisser le nombre de cancers du foie qui, faute d'action publique, pourrait avoir quasiment doublé dans le monde en 2050, affirme une étude internationale publiée mardi.

Ces travaux menés par une commission d'experts de six pays (Chine, Etats-Unis, Corée du Sud, Italie, Espagne et France), et publiés dans la revue médicale The Lancet, soulignent "l'urgence d'une action mondiale" contre cette maladie, après avoir passé au crible les études et données disponibles.

Le cancer du foie est le sixième cancer le plus fréquent et le troisième le plus meurtrier.

Selon l'Observatoire mondial du cancer, à l'échelle de la planète en 2050 le nombre de nouveaux cas grimpera à 1,52 million par an, soit un quasi doublement, tandis que 1,37 million de personnes en mourront.

Huit sur dix de ces cancers sont des carcinomes hépatocellulaires, une forme particulièrement présente en Asie de l'Est, Afrique du Nord et Asie du Sud-Est.

Au niveau mondial, le taux de survie des malades à cinq ans allait de 5% à 30% entre 2000 et 2014.

Or trois cancers du foie sur cinq sont dus à des facteurs de risque évitables sur lesquels il faudrait agir selon les chercheurs: hépatites virales, consommation d'alcool et stéatose hépatique non alcoolique (caractérisée par une accumulation de graisse dans le foie, souvent associée à l'obésité).

Les virus de l'hépatite B et C devraient demeurer les principales causes de cancer du foie en 2050, tout en voyant leur part diminuer (36,9% des cas contre 39% pour le premier, 25,9% contre 29,1% pour le second).

Alors que la vaccination contre l'hépatite B est le moyen de prévention le plus efficace, "la couverture reste faible en Afrique et dans les régions aux ressources faibles" en raison de son "coût, des réticences à se faire vacciner et de la méconnaissance de son efficacité" et faute d'obligation vaccinale, dit l'étude.

La part des cancers du foie dus à la consommation d'alcool et à la stéatose devrait, elle, augmenter: l'accumulation de graisse dans le foie sera en cause dans 11% des cas en 2050 (contre 8% en 2022), soit une hausse de 35%, et l'alcool, de 21,4% des cas à cet horizon, selon leurs calculs.

NIGERIA

Le nombre de morts de la fièvre de Lassa est passé à 152 depuis le début de l'année

Le nombre de morts dus à l'épidémie de fièvre de Lassa au Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique, est passé à 152 depuis le début de cette année, ont annoncé mardi les autorités de santé publique.

Selon la dernière mise à jour du Centre pour le contrôle et la prévention des maladies du Nigeria (NCDC) publiée sur son site Internet, 811 cas ont été confirmés, outre plus de 6.520 infections suspectées enregistrées.

Maladie hémorragique virale dont le taux de mortalité est de 18,7%, la fièvre de Lassa a touché au moins 21 des 36 Etats du Nigeria jusqu'à présent cette année. Le NCDC a identifié les Etats d'Edo, Ondo et Ebonyi, dans le sud du pays, ainsi que les Etats de Bauchi et Taraba, dans le nord, comme étant les plus touchés. Au total, 105 zones de gouvernement local sur les 774 que compte le pays ont signalé des cas de fièvre de Lassa.

L'agence de santé publique a par ailleurs indiqué que les personnes âgées de 21 à 30 ans sont restées le groupe d'âge le plus touché, avec une distribution des cas presque égale entre les hommes et les femmes. La fièvre de Lassa se diffuse principalement via les aliments ou les articles ménagers contaminés par l'urine ou les excréments de rongeurs. La transmission humaine se produit par contact direct avec la salive, l'urine ou les excréments de rats.

APS

ESCHERICHIA COLI

Les 6 aliments qui risquent le plus d'héberger la bactérie

Depuis le début de l'année, 26 cas d'infections graves liées à des bactéries Escherichia coli ont été signalés et 2 enfants sont décédés de syndrome hémolytique et urémique, dû à cette bactérie. Comment prévenir cette infection et quels aliments faut-il surveiller ?

Les bactéries Escherichia coli (ou colibacilles) sont normalement des bactéries intestinales inoffensives pour l'homme lorsqu'elles restent cantonnées au tube digestif. On les trouve en grande quantité dans les selles des hommes mais aussi dans celles des ruminants.

Or, lorsque les vaches, les veaux, les chèvres, les moutons éliminent les bactéries dans leurs excréments, elle peuvent contaminer l'environnement (eaux, fumiers, sols) et les aliments. Et tandis que cette souche d'E.coli n'est absolument pas pathogène pour les animaux, elle peut être responsable de graves diarrhées sanglantes chez l'homme, lorsque ce lui-ci ingère des aliments contaminés (que ce soit la viande mal cuite, les légumes mal nettoyés ou l'eau). Ainsi, depuis le début de l'année, 26 cas d'infections graves liées à des bactéries Escherichia coli ont été identifiées par les autorités sanitaires sur tout le territoire, et deux enfants sont décédés. Pour l'instant, aucune source de contamination particulière n'a pu être identifiée, aussi les autorités sanitaires renouvellent les recommandations générales de prévention des risques alimentaires et rappellent quels sont les aliments qui présentent le plus de risques, notamment pour les enfants de moins de 16 ans.

Comment la bactérie devient-elle une bactérie toxique ?

Dans les souches de bactéries pathogènes, il existe une toxine, dite toxine de Shiga, qui agit sur un récepteur présent à la surface des cellules humaines. La bactérie Escherichia coli entéro-hémorragique n'est pas pathogène pour les ruminants car ils ne possèdent pas ce récepteur spécifique. Mais lorsque la bactérie pénètre chez l'homme par la voie orale, puis dans son intestin, elle se multiplie et produit la toxine. Il s'ensuit une diarrhée sanglante et le passage de la toxine dans le rein, avec, dans 5 à 8% des cas, une destruction des globules rouges et la survenue d'une insuffisance rénale.

Bactérie Escherichia coli: comment l'éliminer ?

Cette bactérie n'est vraiment pas simple



à éliminer car l'administration d'antibiotiques libère probablement la toxine dans l'organisme. Les traitements sont plutôt symptomatiques de la diarrhée, avec en parallèle une épuration de la toxine dans le sang. Les bactéries, et notamment les colibacilles, restent globalement une menace pour l'homme, mais une fois que l'homme a des adaptations permanentes de leur génome et une résistance accrue aux antibiotiques. E. coli est responsable de 2 millions de morts dans le monde chaque année (y compris en France), sous forme de diarrhées ou de pathologies extra-intestinales telles que les septicémies.

Bactérie Escherichia coli : les mesures

barbecue" ou encore "maladie du radis". Les enfants plus vulnérables Chez certaines personnes plus sensibles que d'autres, l'E.coli peut provoquer des crampes abdominales ou des gastroentérites, accompagnées ou non de fièvres et vomissements. Dans les cas les plus extrêmes, elle peut entraîner des complications rénales sévères, notamment chez les jeunes enfants et les personnes âgées.

Comment éviter l'intoxication alimentaire

Une des particularités de la bactérie Escherichia coli est qu'elle ne résiste pas à une cuisson de plus de 70°C. Les viandes, notamment celles

se faire séparément des aliments cuits ou prêts à être consommés. Les ustensiles de cuisine et le plan de travail doivent être soigneusement lavés, en particulier lorsqu'ils ont été en contact préalable avec de la viande crue. Il faut éviter le contact des très jeunes enfants (moins de 5 ans) avec les vaches, veaux, moutons, chèvres, daïms, etc. et leur environnement. En cas de contact avec ces animaux le lavage des mains doit être systématique.

1/6 - Les steaks hâchés

La viande hachée de bœuf, mais aussi les préparations à base de viande hachée, doivent être bien cuites à cœur (et non pas rosées à cœur).

2/6 - Les fromages au lait cru

Le lait cru, les fromages à base de lait cru et les produits laitiers fabriqués à partir de lait cru ne doivent pas être consommés par les enfants de moins de 5 ans. Préférez les fromages au lait pasteurisé ou fondus à tartiner.

3/6 - La pâte crue

Ne mangez jamais de la pâte à biscuits ou à cookie crue, ou toutes autres préparations à base de farine pour pâtisserie ou pour pizza qui sont censées être cuites.

4/6 - Les légumes à feuilles

Les légumes à feuilles comme la salade, qui sont le plus souvent consommés crus, doivent être soigneusement lavés avant consommation, après épluchage le cas échéant.

5/6 - Les herbes aromatiques

La bactérie E.coli est souvent présente dans les herbes aromatiques. Il n'est d'ailleurs pas rare que des barquettes d'herbes surgelées soient rappelées car cette bactérie résiste bien au froid. Il est donc important de bien les laver avant consommation.

6/6 - L'eau non traitée

Les enfants ne doivent pas boire d'eau non traitée (eau de puits, torrent, etc) et éviter d'en avaler lors de baignades dans les lacs et les étangs.

pourquoi il est important de bien laver vos salades



Deux personnes sont décédées et 150 autres sont tombées malades après avoir mangé des salades préemballées sans être lavées auparavant.

Les bactéries Escherichia coli (ou colibacilles) sont normalement des bactéries intestinales inoffensives pour l'homme lorsqu'elles restent cantonnées au tube digestif. Mais une des souches (E.coli O157), hébergée par les ruminants et transmise à l'homme par l'ingestion de viande ou d'aliments contaminés, peut se révéler mortelle. Elle peut en effet provoquer des douleurs abdominales et des diarrhées sanglantes qui démarrent 3 à 4 jours après l'infection et qui peuvent durer jusqu'à quinze jours.

En Grande-Bretagne, 150 personnes ont été infectées par cette bactérie. Deux d'entre elles sont décédées et 62 autres ont été hospitalisées après avoir mangé des salades pré-emballées qu'elles avaient omises de laver auparavant. Il semblerait que la bactérie ait été présente sur les feuilles de roquette présentes dans ces salades mélangées.

ESCHERICHIA COLI : LES MESURES DE PRÉCAUTION

Aussi les autorités sanitaires rappellent-elles les mesures de précaution indispensables pour éviter d'être infecté par cette bactérie qui résiste à de nombreux antibiotiques :

- Les légumes, les fruits et les herbes aromatiques doivent être soigneusement lavés, particulièrement lorsqu'ils sont consommés crus.

- "La conservation des aliments crus doit se faire à part. Il est important de les séparer des aliments cuits ou prêts à être consommés."

- "Les ustensiles de cuisine et le plan de travail doivent être soigneusement lavés, en particulier lorsqu'ils ont été en contact préalable avec de la viande crue."

- "Le lavage des mains doit être systématique avant la préparation des repas."



Les règles de congélation pour éviter la bactérie

Se régaler toute l'année de la ratatouille ou des tartes aux prunes cuisinées cet été, c'est possible. Il suffit de respecter les quelques règles de la congélation.



QUELS RÉCIPIENTS UTILISER ?

Tous les emballages doivent être parfaitement propres. Jetez donc ceux d'origine, manipulés par de nombreuses personnes. Puis emballez les aliments dans des sachets ou des boîtes en polyéthylène spécial congélation (type Tupperware) ou des barquettes en aluminium, à placer eux-mêmes dans des sachets. Certains plastiques fins ou le verre peuvent être endommagés par le froid intense. Sachez aussi que l'eau, présente dans les ingrédients, augmente de volume quand elle gèle : ne remplissez pas complètement les récipients pour éviter qu'ils se fendent.

COMMENT PRÉPARER CE QUE JE VEUX CONGELER ?

Faites d'abord blanchir les légumes afin d'éliminer toute bactérie, de stopper l'action des enzymes et de réduire le temps de cuisson ultérieur. Évitez de saler les plats cuisinés; le sel abaisse le point de congélation et favorise l'oxydation. Dégraissez au maximum les viandes, car les graisses rancissent rapidement. Les saucés doivent être liées à la féculé et non à la farine, qui forme de petits grumeaux sous l'effet du froid. Pour la même raison, remplacez une partie de la farine des gâteaux par de la féculé. Quant aux soupes, évitez d'ajouter des de pommes de terre, vermicelles ou riz, qui deviennent floconneux; ou de la crème et des jaunes d'œufs, qui se dissolvent. Enfin, ne placez jamais au congélateur des aliments encore tièdes, car ils favoriseraient la formation de glace.

QUAND FAUT-IL S'ABSTENIR ?

La congélation ne présente aucun intérêt pour les fruits et les légumes frais qu'on voudrait manger crus (radis, pommes, poires, bananes, tomates...) et qui ne retrouveraient pas ensuite un aspect appétissant. En revanche, sous forme de coulis, de saucés ou de compotes, cela ne pose aucun problème.

PEUT-ON CONGELER LE FROMAGE ?

Au risque de choquer les puristes, oui ! Fromages à pâte molle et à pâte non cuite (camembert, brie...) donnent un honnête résultat. En revanche, les fromages bleus s'émiettent et les pâtes cuites (emmental, gruyère...) gagnent à être congelées râpées. Placez les fromages entiers dans une boîte hermétique en plastique pour éviter les odeurs, et faites-les décongeler au réfrigérateur, hors de la boîte, dans un papier sulfurisé. D'autres produits laitiers peuvent aussi être congelés: la crème fraîche, de préférence à 30% pour l'empêcher de se dissocier, le fromage blanc (à 40%), le beurre,

de préférence doux, le sel favorisant l'oxydation.

ET LE PAIN ? COMMENT AVOIR DE BONNS RÉSULTATS ?

Entre la croûte qui se détache en plaques et le centre de la baguette blanc opaque, les mauvaises surprises ne manquent pas ! Limitez ces désagréments en congelant du pain extra-frais, et non pas celui acheté la veille. Pains de mie et miches se congèlent déjà tranchés. Exceptionnellement, laissez-les décongeler à température ambiante. Un léger passage au four leur rendra leur croûte.

LA DÉCONGÉLATION PEUT-ELLE FAIRE À TEMPÉRATURE AMBIANTE ?

Surtout pas ! Le froid stoppe la prolifération des bactéries, mais ne les détruit pas. Décongelez toujours au réfrigérateur dans un plat couvert de film étirable, hors de son emballage, ou utilisez la position "décongélation" du micro-ondes. En provoquant un chauffage rapide au cœur des aliments, il réduit le temps de décongélation et évite l'oxydation.

Procédez en plusieurs fois, en remuant entre chaque chauffe. Pour les aliments de petite taille (petits légumes, émincés de volaille, steak...), pas besoin de décongélation, cuisinez-les directement. Les plus volumineux (gigots, volailles...) auront besoin de passer par la case décongélation avant cuisson afin de préserver leur tendreté. Enfin, ne jetez pas le jus écoulé, il concentre les vitamines et minéraux.

DOIS-JE COLLER UNE ÉTIQUETTE SUR LE SACHET ?

Mieux vaut écrire directement sur le sachet car certaines étiquettes se décollet sous l'action du froid. Indiquez le contenu et la date de congélation, car les produits congelés ne se gardent pas éternellement !

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ ? DOIS-JE RATER ?

N'oubliez pas le congélateur ! Le froid ambiant doit permettre de patienter vingt-quatre heures (au maximum). Mais passé ce délai, il faudra consommer les produits immédiatement ou les jeter.

COMBIEN DE TEMPS LES GARDER ?

Plats cuisinés en sauce, soupes, saucés : 1 à 2 mois. Viandes : 6 mois les grasses, 10 à 12 mois les maigres.

Poissons : 2 à 3 mois les gras, 4 à 6 mois les maigres.

Fruits et légumes : 8 à 10 mois. Crème fraîche fromage frais : 3 mois.

Beurre : 8 mois. Fromages : 3 mois les fermentés, 8 mois les pâtes cuites.

Pain, viennoiseries et gâteaux : 1 à 2 mois. Glaces et sorbets maison : 2 à 3 mois.

POURQUOI NE FAUT-IL JAMAIS RECONGELER ?

Parce que le froid ne tue pas les bactéries et qu'à la sortie du congélateur, elles se "réveillent" et prolifèrent vite. Recongeler présente un risque sanitaire : la seconde décongélation déclenche une multiplication accrue des bactéries. En revanche, si vous utilisez un ingrédient congelé pour préparer un plat cuisiné longuement, vous pourrez recongeler le tout.

La farine peut transmettre la bactérie E.coli

Gôter la pâte à gâteau crue n'est pas une bonne idée : la farine qu'elle contient peut vous rendre dangereusement malade.

Selon une nouvelle étude publiée dans le New England Journal of Medicine, la dégustation d'aliments crus faits avec de la farine peut rendre malade. Cette étude confirme qu'un type de bactérie Escherichia coli que l'on trouve dans les steaks hâchés ou les légumes à feuilles peut également pro-

liférer dans des aliments secs et notamment la farine.

NE JAMAIS MANGER DE LA PÂTE À BISCUITS CRUE

Au début de l'étude, les chercheurs ont trouvé surprenant qu'une substance sèche et poudreuse, qui peut rester stockée sur une étiquette pendant des mois, puisse contenir un micro-organisme vivant qui n'aurait pas le produit mais qui peut quand même rendre

quelqu'un malade.

Face à un grand nombre d'intoxications dues à la dégustation de pâte à cookie crue, ils ont d'abord pensé que les coupables étaient les pépites de chocolat. Mais ont finalement découvert que c'est dans la farine que la bactérie proliférait. Ils conseillent donc de ne jamais manger de la pâte à biscuits crue ou toutes autres préparations pour pâtisseries crues qui sont censées être cuites.



SAHARA OCCIDENTAL WSRW met en garde l'UE contre toute tentative de contourner les arrêts de sa Cour de justice

L'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental (Western Sahara Resource Watch) a mis en garde l'Union européenne (UE) contre toute tentative de contourner les arrêts de sa Cour de justice, invalidant, définitivement, deux accords de libre-échange sur la pêche et l'agriculture, conclus avec le Maroc en 2019.



"Les institutions européennes sont désormais confrontées au choix de défendre l'Etat de droit ou de faciliter des pratiques qui le défient ouvertement. Leurs actions pourraient non seulement révéler la position de l'UE sur les droits du peuple du Sahara Occidental, mais aussi sur l'intégrité de son propre système judiciaire", a déclaré Sara Eyckmans, membre de cet observatoire.

Le 4 octobre 2024, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a décidé d'invalider définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture, étendus illégalement au Sahara occidental occupé.

Dans son arrêt, elle a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités".

Pour ce qui est de l'accord relatif aux mesures de libéralisation en matière de produits agricoles, la

Cour a décidé le maintien, pour un délai de 12 mois, des effets de la décision du Conseil européen.

A trois mois de l'annulation effective de cet accord, des "discussions secrètes" seraient engagées entre les représentants commerciaux de l'UE et du Maroc en vue d'identifier les voies de contournement du droit international concernant le Sahara Occidental.

"(...) des négociations en coulisses se déroulent discrètement à Bruxelles. Leur objectif ? Trouver une solution politique aux arrêts de la CJUE qui ont déclaré ces accords invalides sans le consentement du peuple du Sahara Occidental", a indiqué WSRW sur son site internet.

Citant un média international, l'ONG révèle que les responsables européens et marocains "testent les zones d'ombre juridiques afin de maintenir les flux commerciaux en provenance du territoire occupé, malgré les décisions de la Cour".

Les deux parties seraient en train d'examiner les "mécanismes financiers" à mettre en place pour obtenir, au moins, "le consente-

ment présumé" exigé par la CJUE pour la légalité de ces accords. Toutefois, la haute juridiction européenne a posé également d'autres conditions qui semblent "peu susceptibles d'être respectées", note WSRW.

"Les arrêts de la CJUE ne concernent pas la redistribution des avantages. Ils visent avant tout le respect du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental. Cela signifie, par exemple, que l'application du consentement présumé exigerait que le Maroc accepte le territoire du Sahara occidental comme séparé et distinct et qu'il ne puisse y agir souverainement", explique-t-elle, faisant remarquer, qu'"il est inconcevable que le Maroc accepte cela en échange de droits de douane réduits sur les produits de Dakhla" occupée.

En outre, "la capacité de ces mesures à résister à un examen juridique est incertaine, d'autant plus que le Front Polisario, reconnu par les tribunaux de l'UE comme l'interlocuteur légitime du peuple du Sahara Occidental, pourrait encore contester ces cadres", avertit-elle.

Une ONG espagnole dénonce l'utilisation de l'expression "territoire contesté" pour désigner le Sahara occidental

La plateforme espagnole de solidarité avec le peuple sahraoui "N'oubliez pas le Sahara occidental" dénonce l'utilisation de l'expression "territoire contesté" pour désigner le Sahara occidental, faisant savoir que ce dernier est "un territoire occupé en attente de décolonisation".

"(...) nous dénonçons l'utilisation d'expressions délibérément ambiguës qui diluent la vérité. Qualifier le Sahara occidental de 'territoire contesté' est non seulement juridiquement faux, mais légitime également l'occupation et réduit au silence la voix du peuple sahraoui", déplore cette plateforme.

Elle précise, à ce titre, qu'"il ne s'agit pas d'un conflit territorial entre deux Etats", mais "d'une lutte pour la décolonisation face à une occupation illégale imposée par la force".

Ce terme "d'apparence neutre", qui s'est imposé ces dernières années, dans les médias et dans le discours diplomatique, "déforme

la réalité que le droit international et la jurisprudence européenne ont clairement établie : le Sahara occidental n'est pas un territoire contesté.

C'est un territoire occupé en attente de décolonisation, soumis à la domination coloniale du Royaume du Maroc", souligne-t-elle. La plateforme rappelle, dans ce contexte, que le Sahara occidental est inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU.

"En droit international, cela implique qu'il est en cours de décolonisation, processus qui n'est pas encore achevé", relève-t-elle.

De plus, poursuit-elle, "la Cour internationale de Justice (CIJ) a rendu un arrêt catégorique : il n'existait aucun lien de souveraineté territoriale entre le Maroc et le Sahara occidental".

La CIJ a réaffirmé, en effet, le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, consacré par la Charte des Nations unies. Cependant, "le Maroc a im-

posé sa présence par la force, avec la complicité des gouvernements occidentaux et le silence complice d'une grande partie de la communauté internationale", regrette-t-elle.

Des décennies plus tard, cette même position juridique a été renforcée par la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE). Dans son arrêt du 21 décembre 2016, la CJUE a déclaré que le Sahara occidental dispose d'un "statut séparé et distinct".

Si l'expression "territoire contesté" est encore utilisée, c'est parce qu'elle "offre une échappatoire commode à ceux qui souhaitent éluder la vérité juridique et politique", estime cette plateforme.

Présenter la situation comme un "différend" entre deux parties égales occulte le fait fondamental qu'il existe une puissance occupante qui empêche l'exercice du droit à l'autodétermination, et un peuple colonisé qui résiste depuis près de cinquante ans, ajoute-t-elle.

CAMEROUN Un mort dans une attaque dans la région de l'Extrême-Nord

Une attaque survenue mardi soir dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord a fait un mort et deux blessés, ont rapporté des médias mercredi citant des sources sécuritaires locales.

Selon les premières informations recueillies, un groupe de sept hommes armés ont pris d'assaut vers 23h40 la plateforme de transport multimodal de Mora, chef-lieu du département du Mayo-Sava.

Ils ont ouvert le feu sur les personnes qui se trouvaient sur les lieux, tuant un civil et blessant deux autres. Les assaillants ont pris la fuite avant l'arrivée des forces de sécurité, ont précisé les mêmes sources.

Cette incursion s'est produite au cœur de Mora, une ville située dans une zone qui reste en proie à des attaques fréquentes des groupes terroristes actifs dans la région de l'Extrême-Nord.

GUINÉE Le président Doubouya procède à un remaniement ministériel partiel

Le président guinéen Mamadi Doumbouya a procédé mardi à un remaniement ministériel partiel marqué par la nomination de cinq nouveaux ministres, selon un décret présidentiel lu à la télévision nationale, repris mercredi par des médias.

Ainsi, Mariama Ciré Sylla est nommée ministre de l'Agriculture, Laye Sékou Camara devient ministre des Infrastructures et des Travaux publics, Namory Camara prend le portefeuille de ministre de l'Energie, Fassou Théa celui de ministre de la Pêche et de l'Economie numérique, et Mamadou Cellou celui de ministre de la Jeunesse, a précisé la même source.

Le nouveau gouvernement, qui compte 32 ministres et deux secrétaires ayant rang de ministre, "s'inscrit dans une logique de relance de l'action gouvernementale, à mi-parcours de la transition, avec une volonté affirmée de dynamiser certains secteurs prioritaires : jeunesse, emploi, commerce, tourisme et inclusion sociale", a relevé la présidence.

CENTRAFRIQUE Le Conseil de sécurité de l'ONU prolonge les sanctions contre les groupes armés

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté mardi une résolution prolongeant d'une année, jusqu'au 31 juillet 2026, les sanctions visant les groupes armés opérant en République de Centrafrique (RCA), ainsi que les personnes associées qui sapent la paix dans ce pays.

Adoptée à l'unanimité par les 15 membres du conseil, la Résolution 2789 ordonne à tous les pays membres de "prendre les mesures nécessaires pour empêcher la livraison, la vente ou le transfert, directs ou indirects, d'armes et de matériel connexe à tous les types de groupes armés et de personnes associées à des groupes armés opérant dans ce pays", selon un communiqué de l'ONU.

La résolution prolonge également le mandat du panel d'experts assistant à la mise en œuvre de ces sanctions jusqu'au 31 août 2026.

Le Conseil de sécurité a levé l'année dernière l'embargo sur les armes appliqué au gouvernement de la RCA par le biais de la Résolution 2745, mais laissé en place l'embargo sur les armes à l'égard des groupes armés et des personnes associées opérant en RCA, ainsi que les mesures ciblées de gel des actifs et d'interdiction de voyage à l'encontre des personnes physiques et morales désignées par le comité des sanctions.

P A L E S T I N E

Mahmoud Abbas remercie les pays déclarant avoir l'intention de reconnaître la Palestine

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a remercié les pays qui ont fait part de leur engagement à reconnaître l'Etat de Palestine.



"Le président a beaucoup apprécié les positions courageuses des pays amis ayant réaffirmé leur engagement en faveur de la solution à deux Etats et de la paix fondée sur le droit international", est-il indiqué dans un communiqué publié mercredi.

Le président palestinien a exprimé sa gratitude pour cette position et a

appelé "d'autres pays à la rejoindre et à contribuer à l'avancement du processus politique" basé sur le principe de "deux Etats pour deux peuples".

Les ministres des Affaires étrangères de 15 pays ont précédemment exprimé leur soutien à l'examen de la reconnaissance de l'Etat de Palestine, à l'issue d'une conférence consacrée

à ce sujet qui s'est tenue à New York.

Les chefs de la diplomatie de l'Australie, de l'Andorre, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Espagne, du Canada, du Luxembourg, de Malte, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, du Portugal, de Saint-Marin, de la Slovénie, de la Finlande et de la France y ont adhéré.

Ghaza: trois martyrs dans des bombardements des forces d'occupation sionistes

Au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés mercredi dans des bombardements menés par les forces d'occupation sionistes sur les quartiers d'Al-Daraj et d'Al-Zeitoun, à l'est de la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Des avions de guerre de l'armée sioniste ont ciblé un groupe de civils près de l'école Al-Zahraa dans le quartier d'Al-Daraj à l'est de la ville

de Ghaza, faisant deux martyrs, dont le photjournaliste Ibrahim Hadjadj, et plusieurs blessés, souligne Wafa.

Par ailleurs, un Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés dans un bombardement des forces d'occupation ayant visé un groupe de civils près d'une église dans la vieille ville du quartier d'Al-Zeitoun, au sud-est de la ville de Ghaza, ajoute la même source. Selon des sources médicales, 21 Palesti-

niens sont tombés en martyrs suite aux tirs et bombardements des forces d'occupation dans plusieurs régions de la bande de Ghaza, depuis l'aube de ce mercredi. Depuis le 7 octobre 2023, l'occupation sioniste mène une agression génocidaire contre Ghaza, faisant à ce jour plus de 206.000 martyrs et blessés, des enfants et des femmes en majorité, plus de 11.000 disparus et des centaines de milliers de déplacés.

Ghaza: l'ONU appelle à tout faire pour cesser le "cauchemar" de la famine

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé à tout faire pour cesser le "cauchemar" de la famine dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions sionistes barbares depuis octobre 2023 et un blocus général depuis plusieurs mois, provoquant une catastrophe humanitaire sans précédent.

"La dernière alerte de classification intégrée de la sécurité alimentaire confirme ce que nous craignons : Ghaza est au bord de la famine", a indiqué Antonio Guterres, mardi, appelant à tout faire pour cesser le "cauchemar" de la famine.

"Les faits sont là et ils sont indéniables", a-t-il souligné, en réponse aux conclusions de la dernière alerte de la phase intégrée de classification de la sécurité alimentaire, selon lesquelles Ghaza est confrontée à un "grave risque" de famine alors que la consommation alimentaire et les indicateurs nutritionnels "ont atteint leurs pires niveaux" depuis le début des agressions sionistes.

L'alerte IPC souligne que deux des trois seuils de famine ont maintenant été franchis dans certaines parties de l'enclave palestinienne.

Le secrétaire général de l'ONU a également relevé que les Palesti-

niens de Ghaza "subissent une catastrophe humanitaire aux proportions épiques", en faisant savoir qu'"il ne s'agit pas d'un avertissement.

C'est une réalité qui se déroule sous nos yeux".

A cet égard, il a appelé à un accès humanitaire "complet et sans entrave" à Ghaza (nourriture, eau, médicaments et carburant), "par vagues et sans obstruction", et à un cessez-le-feu humanitaire "immédiat et permanent".

"Il s'agit d'un test de notre humanité commune, un test auquel nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer", a-t-il dit.

Manifestation devant le siège de l'ONU pour exiger la fin du génocide sioniste à Ghaza

Des centaines de manifestants se sont rassemblés devant le siège des Nations unies à New York, pour dénoncer le génocide commis par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, et mettre fin à la famine en raison du blocus sur l'enclave palestinienne, rapporte mercredi, l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Les manifestants ont brandi des slogans exigeant une action urgente

des Etats membres de l'ONU pour mettre fin à la famine et à l'agression génocidaire sioniste en cours depuis octobre 2023, a indiqué la même source.

Ils ont scandé des slogans contre les politiques américaines et sionistes, affirmant que ce qui se passe dans la bande de Ghaza "est un crime de guerre" pour lequel les gouvernements impliqués doivent être tenus responsables. Ils ont également ap-

pelé la communauté internationale à intervenir "immédiatement" pour protéger les Palestiniens, et fournir l'aide humanitaire nécessaire, compte tenu des conditions catastrophiques que connaît Ghaza depuis des mois. Cette manifestation a été organisée suite à la hausse incessante du nombre des Palestiniens morts en martyrs dans la bande de Ghaza en raison de la politique de famine exercée par l'occupation sioniste.

Drame humanitaire à Ghaza: plusieurs pays appellent à resserrer l'étau sur l'entité sioniste

Les dirigeants du Royaume-Uni, du Canada et de l'Australie ont appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts et à resserrer davantage l'étau sur l'entité sioniste, pour qu'elle mette fin à ses agressions et à son blocus sur l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, en vigueur depuis mars dernier.

Dans des déclarations distinctes rapportées vendredi par l'agence de presse palestinienne Wafa, le Premier ministre britannique Keir Starmer a affirmé que la situation à Ghaza "a atteint un nouveau seuil critique" et constitue une véritable catastrophe humanitaire".

Appelant à un cessez-le-feu immédiat, il a souligné que "la création d'un Etat palestinien est un droit inaliénable du peuple palestinien", dans le cadre d'une solution à deux Etats garantissant la paix et la sécurité dans la région.

De son côté, le Premier ministre canadien Mark Carney a dénoncé l'insensibilité de l'entité sioniste face aux souffrances des Palestiniens.

Dans un message publié sur les réseaux sociaux, il a accusé l'occupation sioniste de violer le droit international en empêchant l'acheminement de l'aide canadienne destinée aux Palestiniens, plaidant pour que les agences des Nations unies prennent le relais dans la distribution de l'aide.

Il a, en outre, affirmé que "le Canada s'engagera activement lors de la conférence internationale sur la solution à deux Etats prévue à New York la semaine prochaine".

Pour sa part, le Premier ministre australien Anthony Albanese a exprimé son indignation quant à la situation alarmante prévalant à Ghaza, la qualifiant lui aussi de "catastrophe humanitaire".

"Il faut tout faire pour protéger les vies innocentes et mettre fin à la faim et à la souffrance de la population de Ghaza", a-t-il déclaré.

De nombreuses agences onusiennes n'ont cessé d'alerter depuis plusieurs semaines sur le drame humanitaire que connaît l'enclave palestinienne, avertissant contre une "catastrophe mortelle imminente".

Famine à Ghaza: manifestation à Berlin pour protester contre la politique sioniste

Des centaines de personnes ont manifesté vendredi, à Berlin en Allemagne en solidarité avec le peuple palestinien, et pour protester contre la politique de famine menée par l'occupant sioniste contre la bande de Ghaza, en proie à une agression génocidaire sioniste depuis octobre 2023.

Brandissant des drapeaux et portant des assiettes, des casseroles et des cuillères, les manifestants ont dénoncé le blocage par l'occupant sioniste de l'aide alimentaire à Ghaza et sa politique de famine contre la population palestinienne, a indiqué l'agence palestinienne de presse, Wafa.

"Arrêtez le génocide", "Le silence est complice du crime", "Ouvrez le point de passage de Rafah et sauvez les civils", et "Oui au pain, non aux bombes", pouvait-on lire sur des banderoles.

Les manifestants ont également scandé des slogans anti-sionistes, appelant l'Allemagne et la communauté internationale à agir face à la famine à Ghaza, qui a atteint "des niveaux insupportables".

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

M. Ballalou appelle les opérateurs privés à investir dans les multiplexes cinématographiques

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a appelé mercredi à Alger, les opérateurs privés à investir dans les multiplexes cinématographiques et à exploiter les salles de projection publiques pour développer l'industrie cinématographique.



S'exprimant lors de sa visite au multiplexe privé TMV à Cinéma-TMC du centre commercial "Garden City" à Chéraga (Alger), le ministre a rappelé que l'Etat "encourage l'investissement privé dans le cinéma, notamment la production, les salles de projection et l'écriture du scénario".

Après avoir suivi un exposé sur les différentes étapes de la réalisation du multiplexe Cinéma-TMV (mis en exploitation en 2023), présenté par son directeur, Riad Ait Aoudia, le ministre a souligné que ce projet "prometteur" est un in-

vestissement "réussi, lucratif et socialement bénéfique".

Réitérant le soutien du ministère de la Culture et d'autres ministères concernés à l'investissement privé dans le secteur du cinéma, M.

Ballalou a souligné que "le gouvernement a mis en place un cadre réglementaire et canevas pour relancer le cinéma et créer ainsi une dynamique impliquant les investisseurs et les professionnels".

L'objectif, a-t-il dit, est d'atteindre "150 multiplexes cinématographiques d'ici 2030, pour réduire le déficit en salles, tout en encourageant

la production cinématographique nationale à travers des expériences très importantes".

Le ministre a également relevé l'intérêt d'investir dans les salles de cinéma publiques relevant du ministère de la Culture, appelant ainsi les investisseurs privés à exploiter ces salles de cinéma.

Le ministre a appelé, à ce titre, à la création de ciné-clubs pour accompagner la dynamique dans le secteur de l'industrie cinématographique que connaît l'Algérie.

Pour sa part, le directeur général-adjoint de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Mehdi Delmi, a présenté un exposé sur la stratégie intégrée pour le cinéma algérien.

Dans son exposé, en présence des professionnels du cinéma, il a plaidé pour la création "d'un réseau solide de salles et d'un marché structuré de la production nationale", pour une rentabilité des œuvres, et l'émergence d'une industrie cinématographique durable.

Avec une superficie totale de 990 m2 et 4 salles d'une capacité totale de 380 places, le multiplexe Cinéma-TMV, est un projet qui a coûté 350 millions de dinars, selon M. Ait Aoudia.

CINÉMA

Le film "The voice of Hind Rajab", sélectionné à la Mostra de Venise 2025

Le film "The Voice of Hind Rajab", de la réalisatrice et scénariste tunisienne, Kaouther Ben Hania, qui retrace l'histoire de Hind Rajab, la fillette palestinienne de 6 ans, tuée par l'occupation sioniste à Gaza en 2024 avec six autres membres de sa famille, a été sélectionné en compétition à la 82e édition de la Mostra de Venise, qui se tiendra du 27 août au 6 septembre prochains.

Dans une déclaration à l'occasion de la sélection du film à la compétition, la réalisatrice expose les enjeux qui sous-tendent son film. "C'était un choix délibéré. Parce que les images violentes sont partout sur nos écrans, nos fils d'actualité, nos téléphones", explique la réalisatrice. "Ce parti pris de l'invisible vise à transmettre le sentiment d'impuissance : je ne peux pas accepter un monde où un enfant appelle à l'aide et où personne ne vient.

Cette douleur, cet échec, nous appartenent à tous", ajoute-t-elle. Le film de Kaouther Ben Hania, déjà acclamée pour "Les Filles d'Oufa", s'inscrit donc dans une continuité engagée. Tourné en Tunisie, le film est le fruit d'un travail documentaire, réalisé en lien avec la famille de Hind et le Croissant-Rouge.

En s'appuyant sur les témoignages et l'enregistrement de l'appel, la cinéaste a imaginé un récit tourné

en huis clos. Le synopsis du film débute de l'appel d'urgence passé, le 29 janvier 2024, aux volontaires du Croissant-Rouge palestinien.

Une fillette de 6 ans est piégée dans une voiture prise sous les tirs des forces sionistes à Gaza, implorant qu'on vienne la sauver. Elle s'appelait Hind Rajab. Tout en tentant de rester en ligne avec elle, ils font tout leur possible pour envoyer une ambulance. La mort en martyre de la fillette a profondément marqué l'opinion publique et a été largement relayée et médiatisée, illustrant la brutalité de l'occupation sioniste dès les premières heures du génocide.

Alors que sa famille tentait de fuir la ville de Gaza, leur véhicule a été attaqué par un char de l'armée d'occupation sioniste. Hind et sa cousine de 15 ans furent les seules survivantes initiales de l'attaque. Alors qu'elles étaient en ligne avec le Croissant-Rouge pour demander de l'aide, les tirs ont repris, tuant d'abord sa cousine, puis Hind, alors même qu'elles attendaient les secours. Cet événement a profondément ému la communauté internationale. L'appel téléphonique de Hind, enregistré par le Croissant-Rouge palestinien (PRCS), a été diffusé mondialement sur les réseaux sociaux, provoquant une vague d'indignation et de mobilisations à travers le monde.

TLEMCCEN

La manifestation "Photo et Rue" à partir du 1^{er} août

La deuxième édition de la manifestation "Photo et Rue" sera lancée le 1^{er} août prochain à Tlemcen, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Cette édition, organisée par le Centre des arts et des expositions de Tlemcen en coordination avec l'association locale "El Badr", comprendra une exposition de photographies mettant en valeur différentes rues et sites touristiques de la wilaya. Une série d'activités est également prévue, dont

un atelier intitulé "La rue à travers mon objectif" destiné aux enfants, avec une exposition dédiée à leurs œuvres, ainsi qu'un atelier artistique sur l'utilisation de photos ou impressions pour créer des œuvres collectives et un autre qui concerne les montages photographiques. Cette manifestation, qui s'étalera sur quatre jours, cible les enfants âgés de 8 à 14 ans ainsi que les jeunes amateurs de photographie. Elle sillonnera les communes de Sabra, Honaïne, Beni Khellad et

Ouled Riyah, a souligné le président de l'association "El Badr", Saadi Zakaria. L'événement vise à revaloriser la photographie comme moyen d'expression artistique et culturelle, en la déplaçant vers l'espace ouvert, de rapprocher les arts visuels du grand public. Il permet également aux enfants de découvrir la photographie de manière éducative et interactive, tout en développant le goût esthétique des jeunes à travers l'image et les ateliers interactifs, a-t-on indiqué.

GHARDAÏA

Diverses activités artistiques au programme des "Nuits d'été 2025"

Diverses activités culturelles, artistiques et créatives sont à l'affiche dans la wilaya de Gharadaïa, dans le cadre du programme "Nuits d'été 2025" pour l'animation des soirées estivales, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la Culture et des Arts.

Concocté par la direction locale du secteur, en coordination avec le comité de wilaya des activités et manifestations culturelles et artistiques, locales et nationales, le programme, sera lancé fin juillet courant et devant se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'août prochain.

Il prévoit une panoplie d'activités, dont des galas artistiques populaires, des animations aux couleurs du folklore, des représentations théâtrales et des lectures poétiques, pour enrichir et dynamiser la scène culturelle locale.

Sont prévus dans ce cadre, des soirées folkloriques animées par des troupes locales et d'autres wilayas, ainsi que des spectacles de danses au rythme de la Zorna, exécutés par les troupes "Ighouther Noussour Errahab" de Khenchela, "Zorna et sauvegarde du patrimoine" de Gharadaïa, "Tizemarine" de Seb-Seb, "Immi Ne'l'hemalt" et "Dendoune" de Bounoura et "Sidi-B'el" de Gharadaïa.

Le patrimoine lyrique et la poésie populaire se taillent ainsi une bonne place parmi les activités culturelles et artistiques proposées à la grande joie des mélomanes, avec l'animation de soirées folkloriques et de danses au rythme de la zorna et puisées du répertoire lyrique local.

Le public local aura aussi l'occasion d'apprécier d'autres facettes culturelles valorisant le patrimoine immatériel national, dont des représentations théâtrales et des spectacles lyriques exécutés par la troupe "Otrodja" de Métili et "Besmet Litim" de l'association culturelle "El-Firdous" pour enfants.

Des concours de récitation du saint Coran, des veillées d'Inchad, des expositions-ventes de livres et des regroupements didactiques pour le développement des capacités cognitives de l'enfant, figurent également dans ce programme d'animation culturelle.

ORAN

Prolongation du délai de participation au concours de la nouvelle "Oum Siham" jusqu'au 15 août

L'association culturelle "Athar El Abirine" d'Oran a annoncé la prolongation du délai de participation à la 5^e édition du concours de la nouvelle dédié à la défunte écrivaine "Oum Siham" jusqu'au 15 août prochain, a-t-on appris mercredi auprès du président de l'association.

La décision a été prise afin d'offrir la possibilité au plus grand nombre de créateurs de participer à ce concours qui rend hommage à l'écrivaine disparue "Oum Siham", a indiqué à l'APS le romancier Cherif Rouane.

A ce jour, 35 participants issus de différentes wilayas se sont inscrits à ce concours, qui se tient sous le slogan "L'écriture, un engagement et une responsabilité", indique-t-on.

Lancé en juin dernier, le concours devait initialement clôturer la réception des textes le 31 juillet courant, selon la même source. Ce concours, ouvert aux créateurs de tous âges dans le domaine de la nouvelle, vise à découvrir de jeunes talents, à les encadrer et à les encourager à poursuivre leur parcours dans ce domaine.

Il décernera un prix en hommage à l'écrivaine et poétesse Amaria Belal, connue sur la scène littéraire sous le nom de "Oum Seham", décédée en janvier 2021. La regrettable a publié plusieurs recueils de poésie tels que "Abjadiat Novembre", "Témoin de l'époque" et "Palestine", et autres poèmes qui glorifient l'héroïsme des Moudjahidines et des Martyrs de la Glorieuse Guerre de libération ainsi que la lutte du peuple palestinien. Elle laisse également un riche répertoire de nouvelles, dont "Quai beyrouthin" et "Chroniques d'Oum Ali".

ENSIA

Baddari visite un centre de données spécialisé dans les applications de l'intelligence artificielle

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a effectué, mardi, une visite au centre de données spécialisé dans les applications de l'intelligence artificielle, relevant de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA), située au Pôle scientifique et technologique "chahid Abdelhafid-Ihaddaden" à Sidi Abdellah (Alger), indique un communiqué du ministère.

Ce centre de données offre "un environnement informatique de haute performance, équipé d'ordinateurs graphiques ultra-performants, mettant ainsi des moyens avancés à la disposition des étudiants et des chercheurs pour développer et entraîner des modèles d'intelligence artificielle basés sur des logiciels open source", précise la même source.

L'ENSIA pourra, à travers cette infrastructure de pointe, "accélérer le rythme de l'innovation dans des domaines vitaux et prioritaires", à travers le développement de plusieurs applications telles que la vision par ordinateur avan-



cée et d'autres applications en lien avec divers domaines agricoles, industriels, finan-

ciers et de services. Avec "cette orientation stratégique fondée sur les logiciels open source",

l'Ecole consolidera son rôle de "locomotive du savoir et renforcera sa capacité pour at-

teindre ses objectifs de formation d'une génération d'experts en mesure de conduire la transition numérique et de contribuer activement à l'édification d'une véritable souveraineté numérique nationale durable", ajoute le communiqué.

Le centre a été conçu "conformément aux standards internationaux en matière de performance énergétique, de sécurité et de capacité d'extension future, afin de garantir la durabilité de ses opérations et de suivre les évolutions technologiques accélérées dans le domaine de l'intelligence artificielle", conclut le communiqué.

NUMÉRISATION

Le ministère de l'Intérieur organise un workshop sur la planification opérationnelle du projet "Gouvernance locale numérique et inclusive"

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire organise un workshop sur la planification opérationnelle du projet "Gouvernance locale numérique et inclusive", a-t-il indiqué mercredi dans un communiqué.

Inscrit dans le cadre du programme de coopération entre le ministère de l'Intérieur et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), ce workshop, lancé dimanche dernier, tend à établir les jalons du plan opérationnel du projet, visant à "renforcer la transparence, à améliorer la communication avec les citoyens et à développer des services communaux numériques inclusifs et de qualité au profit des citoyens, notamment dans les communes pilotes", précise le communiqué.

Cette rencontre de quatre jours, a vu la participation de cadres du ministère et de représentants des communes pilotes, à savoir Boumerdès, Laghouat, Boufarik (Blida) et Bathia (Aïn Defla), ainsi que d'experts de la GIZ.

L'événement a été marqué par "la présentation d'un exposé détaillé sur le projet, et le débat autour des expériences thématiques, portant notamment sur "l'amélioration de la communication et de l'information en vue de développer des canaux de communication inclusifs et efficaces entre l'administration locale et les citoyens", ainsi que sur "le développement du

guichet citoyen, en tant qu'espace numérique et physique unifié pour orienter, accueillir et suivre les préoccupations des citoyens".

Il s'agit aussi d'ateliers sur "le renforcement des capacités des fonctionnaires communaux à travers des programmes de formation continue

dans les domaines de la numérisation, de la gouvernance participative et de la communication", et "l'amélioration des conditions d'accueil et d'insertion dans les communes pour garantir un environnement de travail et un service public plus inclusifs et accessibles", a conclu le communiqué.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Direction Des Equipements Publics De Tipaza
Service De La Conduite Et Du Suivi Des Opérations Réalisées

وزارة السكن والعمران والمدينة
مديرية للتجهيزات العمومية لولاية تيبازة
مصلحة تسيير و متابعة العمليات المنجزة

N° 4 214 / DEPI / SCSOR / 2025

2025م. ابريل 28

TIPAZA, LE : 28 جويلية 2025

MISE EN DEMEURE N° 01

Direction des équipements publics de la wilaya de Tipaza

-Vu Le marché N°75 approuvé le 2025/03/16 relatif Etude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 02 au niveau du cite des 1500 LLV à commune Tipaza Wilaya de Tipaza (cité d'habitat intégrées 2023).

-Vu l'ODS de démarrage des travaux en date du 24/03/2025.

-Vu le délai d'exécution qui est fixé à 06 mois.

-Vu la consommation de délais à 67,93%.

-Vu le taux d'avancement des travaux ne dépasse pas 35%

-Vu le manque des moyens humain et matériel sur chantier.

-Vu l'importance du projet

-Vu la cadence faible des travaux

-Vu l'envoi du servie CTC en date du 07/07/2025.

-Vu le PV de chantier établie par la subdivisionnaire de la daïra de tipaza le 17/05/2025.

-Vu le PV de chantier en date de 22/07/2025.

-Vu l'envoi n° 4736/1003/SCSOR/2025.

-Vu l'envoi de BET en date de 27/07/2025.

A cet effet l'entreprise « EURL GUEDDA RACHID » dont le siège social : revenu gabaz djillali classe 67 groupement lotissement 02 numero 07 commune tisselmssit est MISE EN DEMEURE pour :

-respecter les orientations et les recommandations de maitre d'ouvrage et le BET

-redynamisé et renforcer le chantier en tous moyens confondus humains et matériel

-respecter la qualité d'exécution des travaux

-présenter un planning actualiser visé par le BET

-exécuter les travaux dans les delais contractuelle

Un délai de Quarante Huit (48) Heures, vous sera accordé à compter de la première parution de cette mise en demeure.

Faute de quoi, le non respect de ce délai, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de votre entreprise

DK NEWS

Anep : 2516025041 du 31/07/2025

BÉJAÏA

Hommage à Abdelhafid Ihaddadene, premier ingénieur en génie nucléaire en Algérie

Un hommage particulier a été rendu, mardi à Toudja (Bejaïa), à Abdelhafid Ihaddadene, premier ingénieur en génie nucléaire en Algérie et en Afrique, tombé en martyr il y a 64 ans avec huit autres étudiants dans l'explosion d'un avion que certains attribuent aux services secrets français à l'époque. Lors d'une conférence à l'occasion, le professeur Djamil Aissani, président du groupe d'études sur l'histoire des mathématiques à Bejaïa, a indiqué que le défunt universitaire et journaliste Zahir Ihaddadene, frère du chahid, et Dahou Ould Kablia, ancien responsable du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), ont affirmé que l'illustre martyr a payé le prix de son engagement en faveur de la Révolution na-

tionale, mais aussi de ses promesses pour l'avenir, une fois l'indépendance recouvrée. Le jour de sa mort, le 11 juillet 1961, tentait de rallier Bamako depuis Prague (ex-Tchécoslovaquie), lorsque l'avion qui le transportait explosa en plein vol. Il s'affairait alors, au-delà de ses activités scientifiques, à étoffer le réseau de collecte d'armes au profit de l'Armée de libération nationale (ALN) dans toute l'Europe de l'Est, et à s'occuper de l'admission des grands blessés de la Guerre de libération nationale. D'ailleurs, quelques jours auparavant, il était en contact avec feu Redha Malek, dirigeant historique du Front de libération nationale (FLN), venu à Prague s'enquérir de leur état, a rapporté le professeur Aissani lors de

la conférence. Abdelhafid est né en mars 1932 à Toudja. Il a grandi dans la région voisine de Sidi-Aïch, où son père occupait des fonctions de juriste. Il a fait ses études à Taher (Jijel) de 1938 à 1944, puis à Bejaïa, et enfin à Sétif, où il a obtenu son baccalauréat avec mention, avant de partir en France, pour rejoindre l'Ecole supérieure des arts et métiers, puis l'Université technique de Prague. En 2024, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui avait rendu hommage à titre posthume en baptisant le Pôle scientifique et technologique de la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger) de son nom. Dans la ville de Sidi-Aïch, un collège d'enseignement moyen (CEM) porte également son nom.

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS (JSA ALGÉRIE 2025) Le 1^{er} vice-président de l'ACNOA et coordinateur des JSA-2025 salue «l'organisation maîtrisée» des jeux

Le 1^{er} vice-président de l'ACNOA (Association des comités nationaux Olympiques d'Afrique) et coordinateur des Jeux scolaires Africains (JSA 2025), Joao Manuel da Costa Alegre Afonso, a salué, hier à Constantine, "l'organisation maîtrisée" des jeux scolaires africains dont la qualité des préparatifs a "dépassé toutes les attentes".

M. da Costa a indiqué, dans une déclaration à la presse au siège de la wilaya de Constantine, en présence du secrétaire général de la wilaya, Mahrez Mammeri et des autorités civiles et militaires, que les "quelques observations et suggestions émises au sujet des préparatifs ont été prises en compte, faisant qu'aujourd'hui, l'organisation s'est hissée au plus haut niveau".

Il a ajouté que grâce aux efforts des autorités locales, conduites par le wali, toutes "les facilités ont été accordées aux encadreurs et aux jeunes

athlètes participant à cette première édition des Jeux scolaires africains", avant de noter que ces facilités "traduisent la grande volonté politique du pays de soutenir cet événement, d'autant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait "accordé son plein aval pour que l'Algérie accueille cet important rendez-vous".

Le coordinateur des Jeux scolaires Africains a également souligné que cet événement sportif "contribuera à préparer la jeune élite sportive africaine en prévision des compétitions

mondiales à venir, comme les Jeux olympiques et les Jeux africains de la jeunesse". Il a estimé, à ce propos, que les participants à ces jeux "constituent le réservoir du sport africain et seront les dignes représentants du continent, à l'avenir".

M. da Costa a salué, en conclusion, le grand soutien apporté par l'Algérie et la wilaya de Constantine pour la réussite de cette joute continentale, ajoutant que l'excellente organisation "mérite une médaille d'or, par excellence".



TENNIS / TOURNOI «M15» MONASTIR L'Algérien Nazim Makhlouf qualifié au 2e tour



Le tennisman algérien Nazim Makhlouf s'est qualifié au deuxième tour du tournoi professionnel masculin "M15 Monastir", qui se déroule du 29 juillet au 3 août en Tunisie, après sa victoire contre le Britannique Viktor Frydrych (2-1), mercredi. Le joueur algérien de 28 ans a commencé par concéder le premier set (6-7), avant de se ressaisir (7-6), et de l'emporter finalement au troisième set, après le retrait sur blessure de son adversaire, alors que le score était de (2-0) en faveur de Makhlouf.

Son compatriote, Toufik Sahtali, a eu moins de chance, puisqu'il a été éliminé dès le premier tour, après sa défaite en deux sets contre la tête de série N5, Maxence Bertimon : 6-4, 7-6. Le troisième et dernier algérien engagé dans ce tournoi, Samir Hamza Reguig, a été classé tête de série N1 et il fera son entrée en lice mercredi soir, contre le français Pablo Trochu. En double, les trois joueurs algériens ont choisi de faire équipe avec différents partenaires, à commencer par Reguig, qui a décidé de former son tandem avec le français Valentin De Carvalho.

De son côté, Nazim Makhlouf a décidé de faire équipe avec le suisse, Matteo Lavizzari, alors que Toufik Sahtali a décidé de s'associer au tunisien, Adam Nagoudi. Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition se déroule en extérieur, sur des courts en surface rapide. Elle a drainé la participation de joueurs venus des quatre coins du monde.

APS

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS (JSA-2025)/TENNIS DE TABLE L'Algérienne Hana Saadi décroche le bronze en individuel

La pongiste algérienne Hana Saadi a remporté la médaille de bronze dans l'épreuve individuelle de tennis de table, disputée mardi soir à la salle omnisports "Ali Mendjeli", pour le compte de la 3e journée des Jeux scolaires Africains (JSA-2025), marquée par une domination égyptienne aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Bien qu'ayant perdu pour le compte du match de classement face à la Tunisienne Balqis Souissi, l'Al-

gérienne a partagé la troisième marche du podium, avec son adversaire, en application du système de compétition de la discipline qui sacre les deux 3es par la médaille de bronze.

Les épreuves individuelles ont été dominées par les pongistes égyptiens : chez les garçons, Abdelmalek El-Sayed s'est adjugé l'or en surclassant le Malgache Rakotondrazaka Randy Steven (3 sets à 0), et chez les filles, Madiha El-Mallah a fait de

même, s'imposant avec autorité en finale face à la Malgache Andriamanantena Mahenika Fitia, par 3 sets à 0. Présent aux épreuves de tennis de table, le président du comité national d'organisation des JSA 2025, Amar Brahmia, s'est félicité de la qualité de l'organisation et de l'esprit sportif ayant prévalu tout au long des épreuves, saluant "l'engagement de l'Algérie à offrir une plateforme continentale aux champions de demain".

BASKETBALL - CHAMPIONNAT ARABE MASCULIN 2025 (5^E J) Victoire de l'Algérie devant le Koweït 86-74

La sélection algérienne masculine de basket-ball a décroché une quatrième victoire consécutive au Championnat arabe des nations 2025, en s'imposant devant le Koweït sur le score de 86-74, (mi-temps :38-41), en match comptant pour la cinquième journée, disputé mercredi à Manama (Bahreïn).

Les scores des quarts temps ont été comme suit : (24-16,14-25, 26-19 et 22-14).

Menés de 3 points à la pause (38-41), les camarades de l'excellent Bensalah se sont rebiffés lors du 3e quart-temps en reprenant l'avantage (64-60) avant de finir la partie en roue libre (86-74). In-



vaincu depuis le début du tournoi, le Cinq algérien s'était imposé lors des quatre premières journées, respectivement, devant la

Tunisie (81-86), les Emirats arabes unis (99-61) et le Qatar (92-66).

Plus tôt ce mercredi, le Qatar a battu les Emirats

arabes unis (78-71), alors que la dernière rencontre de cette cinquième étape oppose la Tunisie à l'Egypte (18h00).

Les joueurs d'Ali Bouziane joueront leur deux derniers matchs, respectivement, contre Bahreïn, vendredi 1er août (18h00) et l'Egypte, samedi 2 août (16h00).

Placée sous l'égide de l'Union arabe de basket-ball, la compétition se joue en formule de mini-championnat (7 journées) et dont le premier au classement sera sacré champion arabe 2025.

Toutes les rencontres de cette 26e édition du Championnat arabe se jouent à la salle Khalifa Sports Hall de Manama.

BASKETBALL - NATIONS LEAGUE 3X3 - AFRIQUE L'Algérie accueille une compétition régionale de haut niveau

Le complexe sportif de Ghermoul (Alger) abritera du 1er au 7 août prochain, une étape de la FIBA Nations League 3x3 - Afrique, avec la participation de cinq sélections nationales africaines (U23, filles et garçons), a indiqué la Fédération algérienne de basket-ball (FABB).

Outre l'Algérie, pays hôte, cette manche regroupera les équipes nationales de l'Egypte, du Kenya, des Comores et du Bénin, dans une ambiance sportive rythmée par les stan-

dards de la culture 3x3 : musique urbaine, animations, et défis techniques seront au rendez-vous.

Cette compétition continentale vise à promouvoir les jeunes talents du basket africain, en offrant une plateforme compétitive et festive à la fois, dans l'esprit dynamique et spectaculaire du format 3x3, discipline olympique depuis Tokyo 2021, souligne la même source.

Le programme de la compétition sera publié à l'issue de la réunion

technique prévue ce jeudi. L'accès au public est gratuit, selon les organisateurs, qui encouragent les amateurs de basket-ball à venir nombreux soutenir les équipes et découvrir de près les futures stars de la scène continentale.

Le coup d'envoi des matchs est prévu dans la soirée du 1er août, et le site du complexe Ghermoul devrait vibrer pendant plusieurs jours au rythme de rencontres intenses.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERTS

Laïd Chahine Bellaouel (CS Constantine) rejoint la JS Kabylie

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé hier le recrutement du défenseur central du CS Constantine, Laïd Chahine Bellaouel, mais sans préciser la durée du contrat.

La direction kabyle s'est contentée en effet de publier quelques photos, montrant le joueur de 24 ans en train de prendre la pose avec le président El Hadi Ould Ali et le manager Karim Doudène au moment de parapher son contrat. Lors de la saison écoulée, le natif d'El Eulma avait disputé 27 matchs toutes compétitions confondues sous les couleurs des Sanafir : 15 en championnat, 11 en Coupe de la Confédération de la CAF, et 1 en Coupe d'Algérie.

Il a inscrit un but et délivré deux passes décisives. Outre le

CSC, Bellaouel a joué dans plusieurs autres clubs, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. En effet, en plus de l'ES Sétif et l'Olympique Médéa, ce défenseur central a porté également les couleurs du CA Bizertin (Tunisie), entre 2022 et 2023.

Il est la troisième recrue estivale des Canaris en prévision de la nouvelle saison, après l'attaquant Aymen Mahious (27 ans), en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1 Mobilis) et l'Ivoirien Josaphat Arthur Bada (22 ans), en provenance du FC Singida (Tanzanie).

Les coéquipiers du gardien

Gaya Merbah, qui ont repris les entraînements lundi dernier sur le terrain annexe du stade Hocine Ait-Ahmed de Tizi-Ouzou, s'envoleront ce mercredi pour la Turquie, pour effectuer un stage pré-compétitif, qui s'étalera jusqu'au 16 août.

Dirigée par le technicien allemand, Josef Zinnbauer, la JSK a terminé la saison dernière à la deuxième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 56 points, à deux longueurs du double champion d'Algérie en titre, le MC Alger.

LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION)
Cap sur la Turquie pour la JSK

La JS Kabylie s'est envolée ce mercredi pour la Turquie, pour un stage préparatoire qui s'étalera jusqu'au 16 août, en vue de la prochaine saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football.

Au cours de stage, les hommes de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, disputeront une série de matchs amicaux contre des équipes qui n'ont pas été dévoilées par la formation kabyle.

En matière de recrutement, le club de la ville des "Genêts" a as-



suré jusque-là l'arrivée de trois joueurs : l'attaquant Aymen Mahious (ex-CR Belouizdad), le milieu de terrain ivoirien Josaphat Arthur

Bada (ex-Singida FC/Tanzanie), et le défenseur Laïd Chahine Bellaouel (ex-CSC Constantine). D'autres nouvelles recrues sont

annoncées du côté de la JSK, à l'image du défenseur international Zinédine Belaïd (Saint-Trond VV/ Belgique), de l'ailier Zinédine Ferhat (ex-Angers SCO), ou encore du milieu offensif ivoirien Jean Charles Ahoua (ex-Simba SC/ Tanzanie).

La JSK a terminé la saison dernière à la deuxième place avec 56 points, à deux longueurs du double champion en titre, le MC Alger, et prendra part à la prochaine Ligue des champions de la CAF.

LIGUE 1 MOBILIS
Le Tunisien Ben Hammouda en route vers le CRB

L'attaquant tunisien de Ghazl El-Mahalla (Div.1 égyptienne de football) Mohamed Ali Ben Hammouda, devrait s'engager pour un contrat de trois saisons avec le CR Belouizdad, a rapporté la presse égyptienne mercredi. Selon le site sportif Fil Goal, le Chabab aurait déboursé 570.000 dollars pour racheter son contrat. Le club égyptien bénéficiera de 15% en cas de revente. Ben Hammouda (27 ans) avait rejoint Ghazl El-Mahalla en 2024, après deux saisons passées sous les couleurs de l'ES Tunis. Lors du précédent exercice, il a disputé 28 matchs, toutes compétitions confondues, pour un bilan de 9 buts inscrits.

Il est en passe de devenir la troisième recrue estivale du Chabab, après l'attaquant international albanais Redon Xhixha (26 ans), en provenance de Qarabag FK (Div.1 azerbaidjanaise), et le milieu offensif du Paradou AC, Djaber Kaâssis (26 ans). Outre Ben Hammouda, le CRB aurait obtenu l'accord final de l'attaquant international A' du CS Constantine, Abdennour Belhocini, qui était convoité également par le MC Alger, la JS Kabylie, et l'USM Alger.

Pour rappel, le club de Laâquba a reçu un coup dur après le départ de son meilleur buteur, Aymen Mahious, qui a préféré rejoindre la JS Kabylie, pour un contrat de trois saisons.

Le CRB, qui se trouve depuis quelques jours en stage en Tunisie, avait terminé 3e de la défunte saison, et prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine, en compagnie de l'USM Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie 2025.

LIGUE 2 AMATEUR

Le WA Tlemcen recrute 16 nouveaux joueurs

Le WA Tlemcen, qui retrouve la Ligue 2 après deux saisons passées en Inter-région (Ouest), est sur le point de boucler son opération de recrutement, a-t-on appris, mercredi, auprès du président de la section football du club Mohamed Ghemadi.

Dans une déclaration à l'APS, ce responsable, a indiqué que la formation des "Zianides" abordera la nouvelle saison avec pas moins de 16 nouveaux joueurs, dont un bon nombre ayant déjà porté les couleurs du "Widad" par le passé.

"Nous avons opté pour un recrutement étudié. Ca fait déjà presque un mois que nous travaillons sur ce dossier, tout en donnant la priorité aux enfants

du club qui ont choisi de monnayer leurs talents ailleurs lors des précédents exercices", a-t-il précisé.

"Nous avons comme objectif de hausser notre niveau de jeu, vu que la Ligue 2 est plus difficile que l'inter-région, nous avons donc engagé quelques joueurs d'expérience pour encadrer les jeunes que compte notre effectif, dont le dernier arrivé le latéral gauche Brahim Sebbih qui effectue son retour au WAT en provenance de la réserve du CR Belouizdad, sacré champion de sa catégorie la saison passée", a-t-il ajouté.

En outre, les "Bleu et Blanc" ont entamé leur préparation estivale en ce début de semaine au

stade Akid-Loufi à Tlemcen sous la houlette de l'entraîneur adjoint Laaradj Boushaba et l'entraîneur des gardiens de but, Hichem Mezair, et ce, en attendant d'effectuer un stage bloqué en dehors de la ville, a-t-on informé de même source.

Le nouvel entraîneur de l'équipe, Bouziane Rahmani, avec lequel la direction du WAT a tout conclu la semaine dernière, est attendu dans les prochains jours pour prendre ses nouvelles fonctions, a encore souligné Mohamed Ghemadi. Pour rappel, Rahmani succède à Salem Laoufi, l'architecte de l'accession de l'équipe en Ligue 2, mais dont le contrat n'a pas été renouvelé.

LIGUE 2 AMATEUR (TRANSFERTS)

Amiri (ex-MSPB) et Redouani (ex-réserve/CRB) rejoignent l'USMH

Le gardien de but du MSP Batna Billel Amiri et le défenseur Chamseddine Redouani, sociétaire de la réserve du CR Belouizdad, se sont engagés avec l'USM El-Harrach, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football, mardi dans un communiqué.

Le club banlieusard est passé à la vitesse supérieure en matière de recrutement, pour monter une équipe capable de jouer l'accession la saison prochaine, sous la conduite du nouvel entraîneur, Azzedine Ait Djoudi. Outre ces deux éléments, l'USMH a assuré auparavant l'arrivée de plusieurs

joueurs tels que Abdelkrim Zouari (ex-RC Kouba), le meneur de jeu Mohamed Tayeb, (JS Saoura), et le défenseur axial Nabil Saâdou (USM Khenchela). Pour préserver l'ossature, la direction du club a prolongé certains cadors, à l'image du gardien de but Faouzi Chaouchi et le milieu offensif Billel Bensaha.

L'USMH a raté l'accession en Ligue 1 Mobilis, bouclant la saison 2024-2025 (Gr. Centre-Est) à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouissat (71 pts), promu au palier supérieur pour la première fois de son histoire.

CHAMPIONNAT QATARI
(PRÉPARATION)

Boulbina signe son premier but avec Al-Duhaïl en amical

L'attaquant algérien Adil Boulbina, a signé son premier but avec sa nouvelle formation d'Al-Duhaïl (Div.1 qatarie de football), en match amical disputé mercredi face aux Grecs de Kifisia FC (1-1), dans le cadre du stage qu'effectue le vice-champion du Qatar aux Pays-Bas.

Boulbina a ouvert le score en première période (29e), avant que le club grec n'égalise juste après la reprise par Souza (48e). L'ancien international A', a signé ses grands débuts samedi dernier, lors de la défaite concédée face aux Néerlandais du Go Ahead Eagles (4-2).

Boulbina (22 ans) s'est engagé en juin dernier avec Al-Duhaïl pour un contrat de cinq saisons, en provenance du Paradou AC.

Il s'est illustré la saison dernière, en terminant en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis avec 20 réalisations au compteur, loin devant ses poursuivants directs.

Al-Duhaïl a engagé les services de l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi, en remplacement du Français, Christophe Galtier.

Il s'agit d'un retour aux sources pour Belmadi, qui avait déjà dirigé le club de Doha entre 2015 et 2018.

CHAN-2024 (DÉCALÉ À 2025) (PRÉPARATION) L'Algérie et la Mauritanie se neutralisent (2-2)

La sélection nationale A' de football, composée de joueurs locaux, a fait match nul devant son homologue mauritanienne (2-2) mardi, en match amical préparatoire disputé à huis clos, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en vue du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2024 (décalé à 2025), prévu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

Les deux buts des "Verts" ont été marqués par Messala Merbah (21e) et Abderrahmane Meziane (91e+1), alors que les deux réalisations mauritaniennes ont été l'œuvre d'Ahmed Ahmed et Sidi Touda.

Les coéquipiers d'Achraf Abada disputeront un second test amical face à la JS Saoura, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, au même stade à 18h00, avant de s'envoler vendredi pour la capitale ougandaise, Kampala, pour prendre part au 8e édition du CHAN. Versée dans le groupe C, l'Algérie débutera la compétition le lundi 4

août face à l'Ouganda au stade Mandela National de Kampala (18h00, heure algérienne), avant de croiser l'Afrique du Sud le vendredi 8 août (15h).

Les Verts affronteront ensuite la Guinée le 15 août (15h), puis concluront la phase de groupes face au Niger le lundi 18 août au stade Nyayo de Nairobi (18h).

Lors de la précédente édition du CHAN, disputée en 2023 en Algérie, l'équipe nationale avait atteint la finale, avant de s'incliner face au Sénégal (0-0, aux t.a.b : 4-5), au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).



TRANSFERTS

Le Suisse Granit Xhaka signe au club anglais Sunderland

Le milieu de terrain international suisse, Granit Xhaka, a signé au club anglais de Sunderland, promu en Premier League, en provenance du Bayer Leverkusen pour un montant de 17,3 millions de livres (20 millions d'euros). L'international suisse de 32 ans, ancien capitaine d'Arsenal, a signé un contrat de trois ans avec le club entraîné depuis 2024 par le français Régis Le Bris, ancien coach de Lorient. Après avoir quitté en 2023 les Gunners au bout de sept saisons, Granit Xhaka a remporté le championnat et la Coupe d'Allemagne avec le Bayer Leverkusen durant son passage de deux ans en Bundesliga. "Je suis très fier d'être ici. Lorsque j'ai parlé au club, j'étais très enthousiaste et j'ai ressenti l'énergie et la mentalité que tous les gens et les joueurs ont", s'est réjoui le joueur dans le communiqué du club. Pour le directeur sportif de Sunderland, Kristiaan Speakman, la signature de Granit Xhaka "est une reconnaissance importante de notre ambition et de notre volonté de construire une équipe qui rendra fiers nos supporters en Premier League". L'arrivée du Suisse est le dernier transfert en date du club, très actif sur le mercato estival, avec notamment la vente du milieu de terrain anglais, Jobe Bellingham, frère de Jude, au Borussia Dortmund. Promu en Premier League après sa victoire contre Sheffield United en finale d'accession, Sunderland débutera sa saison le 16 août à domicile contre West Ham.

TRANSFERTS

Le Colombien Luis Diaz (Liverpool) s'engage au Bayern

Le Colombien Luis Diaz, 28 ans, s'est engagé avec le Bayern Munich en provenance de Liverpool pour un contrat d'une durée de quatre ans jusqu'à l'été 2029, a annoncé mercredi le champion d'Allemagne. "Je suis très heureux, cela signifie beaucoup pour moi" de rallier "l'un des plus grands clubs du monde", s'est réjoui dans le communiqué du club Luis Diaz, sacré champion d'Angleterre avec Liverpool en mai 2025. Selon les médias anglais et allemands, le montant du transfert s'élève autour de 75 millions d'euros (bonus compris), ce qui en ferait la troisième recrue la plus chère de l'histoire du Bayern, derrière Harry Kane (95 M EUR à l'été 2023), et Lucas Hernandez (67 M EUR à l'été 2019). Diaz, qui portera le numéro 14, est un "joueur exceptionnel" qui "aidera tout de suite notre équipe à progresser", a estimé le directeur sportif du Bayern, Max Eberl. En 2024-2025, Luis Diaz a réalisé la meilleure de ses trois saisons et demie avec Liverpool (17 buts et 8 passes décisives toutes compétitions confondues). Il a été l'un des joueurs essentiels du 20e titre de champion d'Angleterre, évaluant la plupart du temps sur le côté gauche de l'attaque. International depuis septembre 2018, Luis Diaz compte 64 capes avec la Colombie, où il est un titulaire indiscuté, la plupart du temps sur le côté gauche et parfois en pointe de l'attaque, comme à Liverpool.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - USMA

Le Camerounais Che Malone Junior, première recrue estivale de l'USMA

Le défenseur international camerounais Che Malone Junior, est devenu la première recrue estivale de l'USM Alger en s'engageant pour un contrat de deux saisons, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mercredi dans un communiqué. Le joueur de 26 ans a évolué lors des deux dernières saisons sous les couleurs du club tanzanien de Simba SC.

D'autres nouvelles recrues sont annoncées chez le récent vainqueur de la Coupe d'Algérie, qui a entamé cette semaine un stage de six jours à Alger, dirigé par le préparateur physique Belaid Medjahed, en attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur.

Côté départs, le club algérois s'est passé jusque-là de trois joueurs : le milieu offensif bolivien Adalid Terrazas, le milieu de terrain Oussama Chita, et le défenseur Congolais Kevin Mondeko, alors que le défenseur Imad-Eddine Azzi, a préféré rejoindre le club russe d'Anzhi Makhachkala, après la fin de son prêt pour une saison, en provenance du club koweïtien de



Kazma SC. L'USMA qui a bouclé l'exercice 2024-2025, à la 7e place au classement du championnat, en compagnie du MC Oran et de l'USM Khenchela, avec 40 points chacun, a sauvé sa saison en remportant la Coupe d'Algérie, pour la 9e fois de son histoire, aux dépens du CR Belouizdad (2-0).

FOOT DE PROXIMITÉ

Clôture de la 27^e édition du challenge été "Bahia foot" à Oran

Le traditionnel tournoi de football de proximité challenge été "Bahia foot", a pris fin au complexe sportif de proximité Reguieg Abdelkader à Haï El Othmania d'Oran, dans une ambiance conviviale et festive. Organisé par l'association sportive "La Radiouse" d'Oran, qui reste fidèle à ses traditions au service du sport de proximité, ce tournoi, clôturé mardi en nocturne, a vu la participation de 64 équipes de jeunes et seniors de plusieurs wilayas de l'ouest du pays, ainsi que des différents quartiers d'Oran.

La soirée de clôture a été marquée par trois belles rencontres de football où la volonté s'est alliée avec talent et art, en présence d'un public nombreux et de troupes folkloriques venues agrémente l'ambiance festive et bon enfant de l'événement. Au



terme de 15 jours de spectacle, d'ambiance et d'animation, ce tournoi a permis au public de découvrir les jeunes talents des quartiers, dans un esprit de fair-play et de fraternité.

Cette édition a vu la consécration de l'équipe du quartier "Les palmiers" d'Oran en catégorie senior, de

Mohammadia (Mascara) U16 et de Mostaganem chez les U18.

Lors de la cérémonie de clôture, les équipes sacrées ainsi que les élèves ayant réussi l'examen du baccalauréat, ont été récompensés, en présence des autorités locales et quelques figures sportives.

TRANSFERTS

Le Portugais Joao Felix rejoint Ronaldo dans le club saoudien Al-Nassr

Le Portugais Joao Felix va rejoindre le club saoudien Al-Nassr où il retrouvera son compatriote Cristiano Ronaldo, qui a signé un nouveau contrat avec son équipe en juin, a annoncé mardi le club sur X. "Je suis là pour apporter de

la joie. Gagnons ensemble", a déclaré l'attaquant de 25 ans dans une vidéo publiée sur le compte X du club saoudien. Joao Felix a signé un contrat de deux ans avec le club saoudien, dernier transfert en date d'un talent du football eu-

ropéen vers le royaume. Ce transfert marque un nouveau tournant dans la carrière mouvementée du joueur, passé par Barcelone, l'AC Milan et Chelsea - sans toutefois parvenir à inscrire plus de 10 buts par saison durant cette période.

BENFICA IVANOVIC VA SIGNER POUR 28 M€

Benfica va recruter Franjo Ivanovic (21 ans, 46 matchs et 20 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) sur ce mercato estival.

Selon Fabrizio Romano, un accord complet a été trouvé avec l'Union Saint-Gilloise pour un transfert à 23 M€, plus 5 M€ de bonus et un pourcentage à la revente. L'attaquant croate signera un contrat de cinq années, soit jusqu'en juin 2030.

MLS MÜLLER VA BIEN SIGNER À VANCOUVER

Thomas Müller (35 ans, 48 apparitions et 8 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) est en passe de rejoindre les Vancouver Whitecaps après la fin de son aventure avec le Bayern Munich, affirme The Athletic. Mais avant même de pouvoir lui proposer un contrat, le club canadien a dû s'entendre avec le FC Cincinnati, détenteur de ses "droits de découverte", un mécanisme propre à la MLS. En effet, une franchise peut déclarer son intérêt pour un joueur étranger — même libre — en l'inscrivant sur sa "liste de découverte". Cela lui donne l'exclusivité des négociations avec ce joueur au sein de la ligue. Résultat : si un autre club MLS veut recruter ce joueur, il doit racheter ces droits au club qui les détient. C'est ce qu'a fait Vancouver en acceptant de verser jusqu'à 400 000 dollars (370 000 euros) en allocation générale (GAM) à Cincinnati, qui avait engagé des discussions avec les représentants de l'attaquant allemand dès l'hiver dernier. Le champion du monde 2014 devrait d'abord signer un contrat classique en 2025. Il basculerait ensuite, en 2026, sous le statut de joueur désigné (Designated Player), un statut particulier en MLS qui permet à un club de verser un salaire supérieur au plafond salarial réglementaire à un ou plusieurs joueurs stars, sans pénaliser l'ensemble de sa masse salariale.

ATHLETIC IÑAKI WILLIAMS PIQUE LE BARÇA

Longtemps annoncé au FC Barcelone, Nico Williams (23 ans, 45 matchs et 11 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) a finalement prolongé à l'Athletic jusqu'en juin 2035. Une période tendue, marquée par une campagne médiatique insistante et des tensions avec une partie des supporters. En conférence de presse, son frère Iñaki (31 ans, 50 matchs et 11 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) est revenu sur cet épisode, pointant directement le comportement du FC Barcelone. "Nous savons tous comment fonctionne le monde du football et le genre de pression que le Barça voulait exercer sur les supporters de l'Athletic, sur mon frère. C'était une campagne médiatique. Peut-être qu'ils pensaient que ça marcherait, a lancé l'attaquant ghanéen, avant de dénoncer le climat créé autour de cette affaire. Beaucoup de ce qui a été dit ou partagé sur les réseaux était faux. Ce bruit extérieur a causé beaucoup de dégâts." Le Basque a également révélé que son frère avait pris sa décision depuis longtemps, mais que la longueur du contrat à rédiger avait retardé l'annonce : "Lier mon frère jusqu'en 2035 ne pouvait pas se faire du jour au lendemain. Et puis il y a eu des événements qui ont tout rendu plus difficile, comme la fresque vandalisée deux fois, ou encore la vitre de sa voiture brisée."

NEWCASTLE ISAK D'ACCORD AVEC LIVERPOOL !

Après avoir déjà dépensé plus de 300 millions d'euros cet été, Liverpool pourrait encore piocher dans son inépuisable tirelire pour recruter Alexander Isak (25 ans, 34 matchs et 23 buts en Premier League pour la saison 2024-2025), qui souhaite absolument rejoindre les Reds. L'attaquant de Newcastle, lui, s'est déjà mis d'accord avec le champion d'Angleterre.

Selon le journaliste Nicolo Schira ce mercredi, l'avant-centre suédois a validé un potentiel contrat de cinq ans, avec une sixième année en option, qui lui permettrait de toucher plus d'un million d'euros par mois. Reste à Liverpool de trouver un accord avec les Magpies pour ce nouveau transfert colossal.

CORINTHIANS DEPAY, C'EST TRÈS TENDU

L'histoire entre Memphis Depay (31 ans) et les Corinthians prend une tournure de plus en plus délicate. Sous contrat jusqu'en décembre 2026, l'attaquant néerlandais est en conflit avec la direction autour de primes non versées, estimées à 900 000 €, selon Lancel. Face à cette situation, le club brésilien envisage une renégociation de son bail, particulièrement avantageux, mais l'Oranje refuse de revoir ses conditions à la baisse. Une rupture anticipée reste peu probable : les Corinthians devraient alors lui verser 10 M€, un scénario que le joueur n'envisage pas, déterminé à rester en vue de la Coupe du monde 2026. Le malaise persiste dans un climat déjà tendu avec les supporters, qui l'avaient récemment ciblé pour son manque d'impact sur le terrain.

MAN UTD UGARTE CROIT EN AMORIM

Malgré des premiers mois compliqués sur le banc de Manchester United, Ruben Amorim a conservé son poste cet été. Le manager portugais est toutefois sous pression avant d'entamer une saison 2025-2026 décisive pour son avenir chez les Red Devils. Mais il peut compter sur le soutien de ses joueurs, comme l'assure le milieu Manuel Ugarte (24 ans, 45 matchs et 2 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025).

"Nous sommes tous très motivés, car nous croyons en l'entraîneur, nous croyons en ce qu'il veut et c'est très important. L'année dernière, nous avons connu quelques changements, nous avons changé d'entraîneur, nous avons changé de système. (...) Parfois, il faut juste un peu de temps pour que les liens se créent", a confié l'ancien joueur du PSG à Sky Sports.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant
Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

SIXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENTS

L'Algérie plaide pour une réforme urgente de l'ONU et dénonce l'hégémonie néocoloniale

C'est une voix forte, lucide et déterminée qui s'est exprimée ce mercredi depuis la tribune prestigieuse de la Sixième Conférence mondiale des Présidents de Parlements, tenue au siège de l'Office des Nations Unies à Genève.

Par **Abed Meghit**

À travers une allocution lue en son nom par M. Rabah Beghali, Vice-président du Conseil de la Nation, le président de la deuxième chambre du Parlement algérien, M. Azouz Nasri, a livré un discours sans concession sur l'état du monde, appelant à une refonte immédiate du système international, gangréné, selon lui, par l'hégémonie, l'injustice et le silence complice face au colonialisme.

Un ordre mondial en crise

Dès les premiers mots, le ton est donné : le monde traverse une crise profonde, marquée par « des mutations brutales, une dérive du droit international et un effondrement des valeurs universelles ».

Pour M. Nasri, la multiplication des conflits, la montée des tensions géopolitiques et l'impuissance des institutions multilatérales ne sont pas des fatalités, mais le résultat direct d'un système international « biaisé, partiel et largement discrédité ».

Pointant du doigt une « légitimité internationale en recul au profit de la force », le président du Conseil de la Nation a dépeint un désordre mondial entretenu par une minorité de puissances qui manipulent les peuples, violent les souverainetés et perpétuent des injustices structurelles à l'échelle globale.

Gaza, un symbole sanglant du colonialisme contemporain

Au cœur de cette dénonciation, la Palestine. M. Nasri a consacré une large partie de son discours à la tragédie en cours à Gaza, qualifiant de « génocide » les exactions de l'armée d'occupation israélienne.

Il y voit l'expression la plus brutale d'un colonialisme moderne, toléré — voire encouragé — par une communauté internationale indifférente, paralysée ou complaisante.

Il s'est indigné de l'impuissance des Nations Unies, et particulièrement du Conseil de sécurité, à proté-

ger les populations civiles, déplorant des « mécanismes désuets, sélectifs et inopérants » face aux crimes commis.

L'Algérie, une voix de justice au sein du Conseil de sécurité

Rappelant le rôle actif de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, M. Nasri a souligné les efforts diplomatiques du pays sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune.

L'Algérie, a-t-il affirmé, ne cesse de défendre une vision équilibrée et éthique des relations internationales, fondée sur la justice, la souveraineté des peuples et le respect du droit.

« La réforme de l'ONU n'est plus une option. C'est une exigence historique », a martelé M. Nasri, soulignant que l'expérience algérienne au sein du Conseil a mis à nu les dysfonctionnements profonds du système onusien, notamment son incapacité à représenter équitablement les peuples du Sud, et plus particulièrement ceux du continent africain.

Réhabiliter le multilatéralisme, renforcer le non-alignement

Le président du Conseil de la Nation n'a pas seulement dressé un constat accablant. Il a également esquissé une voie de sortie, appelant à « revitaliser le multilatéralisme » et à réhabiliter les principes du mouvement des Non-alignés, dont les fondements éthiques rejoignent, selon lui, la mission des parlements : servir la justice, le dialogue et la paix.

Il a exhorté les parlementaires du monde entier à s'ériger en contre-pouvoirs face aux dérives des puissances dominantes. L'heure est venue, selon lui, de restaurer l'équilibre, de construire une gouvernance mondiale plus juste et de mettre fin à la logique d'ingérence, d'exploitation et de profit sur fond de guerre.

Un appel à des mécanismes de sanction et à la fin de l'impunité

« Le monde ne retrouvera pas la paix sans une position claire et ferme

contre le colonialisme et ses dérivés modernes », a-t-il insisté.

Cela implique non seulement des discours, mais des actes : des mécanismes concrets de dissuasion, des sanctions contre les États agresseurs, une lutte sérieuse contre le terrorisme et l'extrémisme, et surtout la fin des ingérences dans les affaires intérieures des États souverains.

M. Nasri a fustigé l'attitude de certaines puissances néocoloniales qui, selon lui, « alimentent les conflits régionaux dont elles tirent profit au détriment des peuples ». Il a dénoncé une forme d'hypocrisie systémique au sein des institutions internationales, où les principes de souveraineté, de paix et de droit sont appliqués à géométrie variable.

Un hommage à l'Union interparlementaire, mais une critique sévère

Enfin, tout en saluant les efforts déployés par l'Union interparlementaire, M. Nasri a regretté son incapacité à s'unir autour de valeurs fondamentales : la condamnation de l'occupation, la reconnaissance du droit à la résistance et la distinction nette entre l'agresseur et la victime.

Une délégation algérienne engagée

La délégation algérienne à cette conférence est composée de M. Rabah Beghali, représentant officiel du président du Conseil de la Nation, ainsi que de MM. Amri Dehane et Ammar Dahchar, membres du Conseil. Une participation marquée par la volonté d'inscrire l'Algérie dans le concert des nations responsables et résolument engagées pour la paix.

Une interpellation ferme et urgente

Par ce discours fort, l'Algérie s'impose une nouvelle fois comme une voix porteuse d'équilibre et de justice sur la scène internationale. À Genève, elle a lancé un cri d'alarme — mais aussi d'espoir — aux parlementaires du monde, les appelant à rompre avec l'inertie et à bâtir, ensemble, un nouvel ordre mondial, plus humain, plus juste, plus durable.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune reçoit le Secrétaire général du RND...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Monder Bouden, à sa demande.

L'audience s'est déroulée en présence du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Zoheir Bouamama.

... et reçoit aussi le président du MSP

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelaali Hassani Cherif, à sa demande. L'audience s'est déroulée en présence du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Zoheir Bouamama.

ANP

Reddition de 2 terroristes et arrestation de 3 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Deux (2) terroristes se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et 3 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors de plusieurs opérations menées à travers le territoire national durant la période allant du 23 au 29 juillet en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 23 au 29 juillet 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et « grâce aux efforts des unités de l'ANP, les terroristes dénommés Toudji Ahmed alias « Abdelkader » et Malouki HibAllah, se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6^{ème} Région militaire, en leur possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 3 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations ».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 43 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 95 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 107,344 comprimés psychotropes ont été saisis ».

À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezam, des détachements de l'ANP ont arrêté 396 individus et saisi 22 véhicules, 258 groupes électrogènes, 232 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ».

De même, « 16 autres individus ont été arrêtés et 4 fusils de chasse, un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 28,050 litres de carburants, ainsi que 17 quintaux de tabac et 3 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ». D'autre part, les Garde-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 45 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 49,4 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut la même source.

CONDOLÉANCES

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès de la **mère** du Directeur Générale du **CHU Nedir Mohamed de Tizi Ouzou, Mr Mouzaoui Yazid.**

L'ensemble du personnel du **Quotidien DK News**, à sa tête son Directeur Général **Mr Lamine Benzine**, présentent à la famille de la défunte leurs plus sincères condoléances et prient Allah de l'accueillir dans Son vaste paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

APS

CONFÉRENCE SUR LA SOLUTION À DEUX ETATS L'Algérie plaide à nouveau en faveur de l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit de l'ONU

L'Algérie a affirmé, mardi, par la voix de son Représentant permanent auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, que la promotion de la solution à deux Etats passe par l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit de l'ONU, appelant à un cessez-le-feu immédiat, permanent et inconditionnel à Gaza.

Dans une allocution prononcée à la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur le règlement pacifique de la question palestinienne et la mise en œuvre de la solution à deux Etats, M. Bendjama a dit que « d'aucuns doivent s'interroger sur l'utilité de cette réunion jugeant surréaliste de parler de l'établissement d'un Etat alors que nous assistons à la destruction de Gaza et que nous voyons sa population affamée ».

« Mais c'est précisément dans les périodes les plus sombres qu'il faut rappeler les principes », a-t-il soutenu, soulignant que « l'histoire de l'Algérie nous a appris que la véritable réponse à l'occupation n'est pas la capitulation, le désespoir et le silence, mais la résis-

tance, la détermination et la persévérance ». « Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat indépendant et souverain avec El-Qods pour capitale est un droit légal et naturel ancré dans l'histoire », a-t-il affirmé. Après avoir rappelé que la création de l'Etat de Palestine avait été proclamée à Alger en 1988, M. Bendjama a renouvelé l'appel de l'Algérie à agir, en proposant trois étapes claires, la première étant « la nécessité de promouvoir la solution à deux Etats qui passe par l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit de l'ONU ».

Il a rappelé, dans ce contexte, que « l'Algérie est le premier et seul pays à avoir officiellement lancé cet appel au Conseil de sécurité, en janvier dernier, lequel a reçu le soutien de la majorité écrasante des membres de l'organe onusien », affirmant que « l'Algérie est prête à réitérer cet appel ».

La seconde étape consiste en « la reconnaissance de l'Etat de Palestine », a poursuivi M. Bendjama, soulignant que « l'Algérie, qui a été le premier pays

à le faire il y a 37 ans, appelle aujourd'hui toutes les nations qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître l'Etat de Palestine ».

Pour ce qui est de la troisième étape, il a expliqué qu'il s'agit de « permettre aux Palestiniens de rester sur leur terre, de refuser le déplacement forcé, de protéger les territoires, de criminaliser les colonies et de mettre fin à l'impunité ». Mais avant tout cela, prévient M. Bendjama, « il faut garantir un cessez-le-feu immédiat, durable et inconditionnel à Gaza, assurer l'acheminement des aides et mettre tout en œuvre pour éviter que les enfants ne meurent de faim ».

Le Représentant de l'Algérie a conclu son intervention en rappelant, une fois de plus, les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé que « l'Algérie continuera à soutenir la Palestine et ne renoncera jamais à la juste cause du peuple palestinien jusqu'à ce qu'il obtienne ses droits pleins et entiers ».